

Afrique subsaharienne 2009

BENCHMARKING ET ANALYSE DU SECTEUR DE LA MICROFINANCE

Rapport du Microfinance Information Exchange (MIX)
et du Groupe consultatif d'assistance aux pauvres (CGAP)

Avril 2010

RÉSUMÉ

Au cours de la dernière décennie, le secteur de la microfinance en Afrique subsaharienne (ASS) a capitalisé sur les évolutions positives des années précédentes qui se sont traduites par une portée accrue et une amélioration de la performance des institutions de microfinance (IMF). L'année 2007 s'était achevée sur une croissance impressionnante de la portée de la microfinance dans la région, et les IMF avaient atteint, pour la première fois, une autosuffisance opérationnelle.

L'entrée dans la nouvelle année s'est caractérisée par de nombreux défis. La hausse des prix du pétrole et des produits alimentaires au début 2008 a été suivie par une crise financière et une récession économique mondiale de grande ampleur. Ce triple choc a eu un impact sérieux sur les économies des pays ASS. Selon le Fonds monétaire international, la croissance du produit intérieur brut est tombée de 7 pour cent en 2007 à 5,5 pour cent en 2008, tandis que l'inflation a grimpé de 6,8 pour cent à 11,9 pour cent sur la même période. Beaucoup s'attendaient à ce que l'impact de la crise sur l'économie réelle, et notamment sur la situation des clients des IMF, soit reflété sur la performance des IMF dans la région, menaçant ainsi les avancées pourtant obtenues à grand-peine.

Le présent rapport propose un état des lieux détaillé de la microfinance en ASS

en 2008, en mettant particulièrement l'accent sur les tendances clés au niveau de la croissance, les principales évolutions des cadres légaux et réglementaires, les sources de financement de la microfinance et la performance des IMF.

TENDANCES CLÉS EN MATIÈRE DE CROISSANCE

⇒ *Ralentissement général de la croissance du nombre d'emprunteurs sauf pour les IMF collectant l'épargne, mais augmentation du montant moyen des prêts.*

⇒ *Augmentation du nombre d'épargnants, mais forte baisse du montant moyen d'épargne.*

À la fin 2008, les IMF opérant en ASS déclaraient servir 6,5 millions d'emprunteurs et 16,5 millions d'épargnants. Malgré un nombre d'emprunteurs nettement plus important que dans les régions d'Europe de l'Est et Asie centrale (EEAC) et d'Afrique du Nord et Moyen-Orient (ANMO), le taux de pénétration en matière d'emprunts ne dépasse pas 3 pour cent en ASS, soit nettement moins que dans les autres régions, exception faite de l'EEAC.¹ Pour l'épargne, le taux de pénétration est plus

¹ Taux de pénétration des prêts : nombre d'emprunteurs actifs en pourcentage de la population vivant sous le seuil de pauvreté national; Taux de pénétration de l'épargne : Nombre d'épargnants en pourcentage de la population vivant sous le seuil de pauvreté national.



2 Afrique subsaharienne 2009 Benchmarking et Analyse du Secteur de la Microfinance

MICROFINANCE EN ASS: INDICATEURS CLÉS 2008

INDICATEURS BENCHMARK		
Indicateur	Valeur	Tendance
Emprunteurs (Millions) *	6,5	↑
Encours de crédits (Mil. USD)*	3,1	↑
Épargnants (Millions)*	16,6	↑
Épargne (Mil. USD)*	2,8	↑
Solde de prêt moyen	311	↑
Montant d'épargne moyen	96	↓
Dettes/Fonds Propres	2,3	=
Rendement réel du portefeuille brut	23%	↓
Charges d'exploitation/Actifs	18%	↑
Coût par emprunteur	1	↑
Portefeuille à risque > 30 jours	4,7%	↓

Source: Mix Market 2008; *Taux de 195 IMF, les autres résultats sont des médianes

10 PREMIERS PAYS SELON LE NOMBRE D'EMPRUNTEURS			
#	Pays	Emprunteurs	% du nombre d'emprunteurs en ASS
1	Ethiopie	1 840 788	28,4%
2	Kenya	1 093 515	16,9%
3	Afrique du Sud	722 559	11,1%
4	Ghana	354 293	5,5%
5	Nigeria	348 750	5,4%
6	Tanzanie	270 069	4,2%
7	Ouganda	262 106	4,0%
8	Mali	218 291	3,4%
9	Sénégal	217 891	3,4%
10	Cameroun	165 470	2,6%

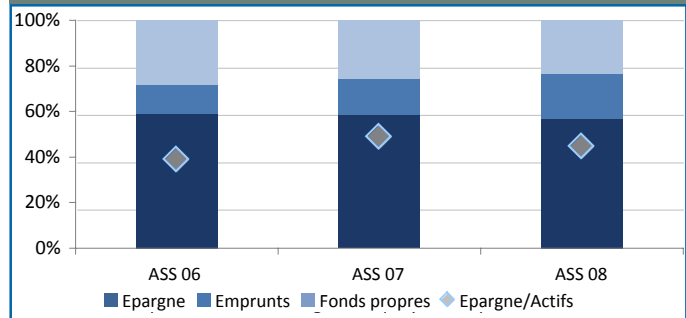
Source: MIX Market 2008, results are totals

TYPE DE LÉGISLATION PAR PAYS		
Type de législation	Pays (les noms en caractères gras indiquent un changement survenu entre 2007 et 2008)	
Lois de microfinance spécifiques (29)	Burundi Pays de la CEMAC (6) Comores Djibouti Éthiopie Gambie Guinée	Kenya Madagascar Mauritanie Mozambique Rwanda Soudan Ouganda Pays de l'UEMOA (8) Zambie
Rédaction de lois de microfinance spécifiques (5)	Cap-Vert Libéria Malawi	Sierra Leone Zimbabwe
IMF relevant implicitement ou explicitement de la législation d'institutions bancaires ou d'institutions financières non bancaires (15)	Angola Botswana Ghana Lesotho Libéria Malawi Maurice	Namibie Nigeria Sao Tomé Sierra Leone Somalie Afrique du Sud Tanzanie Zimbabwe
Aucune législation / Aucun cadre législatif (3)	Érythrée Seychelles	Swaziland

* Pays de la CEMAC : Cameroun, République centrafricaine, Tchad, Congo, Guinée équatoriale et Gabon. Pays de l'UEMOA : Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée-Bissau, Mali, Niger, Sénégal et Togo.

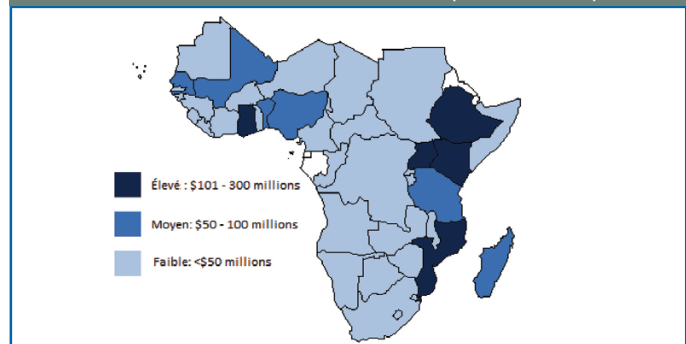
Source : 2009 Overview of Microfinance-Related Legal and Policy Reform in Sub-Saharan Africa, CGAP

STRUCTURE DE FINANCEMENT: TENDANCES



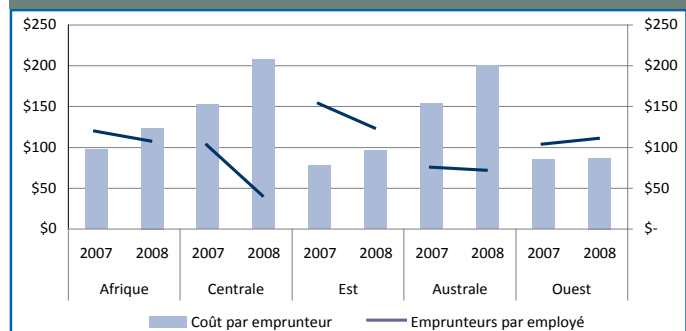
Source: Mix Market, résultats établis sur des médianes

MONTANTS DES ENGAGEMENTS PAR PAYS (MILLIONS USD)



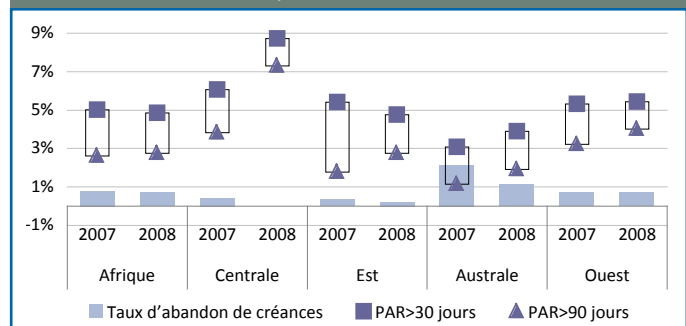
Source : Enquête 2009 du CGAP sur les sources de financement de la microfinance ; nombre d'institutions participantes : 47 des 61 bailleurs sont actifs en ASS ; inclut uniquement les projets nationaux, les projets multinationaux ne sont pas inclus.

TENDANCES D'EFFICACITÉ ET DE PRODUCTIVITÉ PAR SOUS-RÉGION



Source : MIX Market, 2007-2008

TENDANCES DU RISQUE DE PORTEFEUILLE PAR SOUS-RÉGION



Source : MIX Market, 2007-2008. Les résultats sont des médianes

TABLEAU 1 VOLUMES ET TENDANCES 2008 PAR SOUS-RÉGION

	Emprunteurs (Milliers)	Taux de croissance 2007-08	Portefeuille de prêts brut (Mil. USD)	Taux de croissance 2007-08	Épargnants (Milliers)	Taux de croissance 2007-08	Épargne (Mil. USD)	Taux de croissance 2007-08
ASS	6,484	12%	3,089	26%	16,573	40%	2,798	10%
Centrale	269	21%	214	20%	719	12%	354	25%
Est	3,521	12%	1,481	35%	8,501	33%	1,308	12%
Australe	1,006	14%	486	21%	1,857	45%	236	-5%
Ouest	1,688	11%	908	17%	5,497	56%	901	8%

Source: MIX Market; 2007-2008. Résultats établis selon les totaux.

élevé, à 5 pour cent. Par ailleurs, si la croissance du nombre d'emprunteurs a ralenti en 2008, celle des épargnants n'a cessé de se renforcer, atteignant pas moins de 40 pour cent, soit une hausse de 10 pour cent.

Ralentissement global de la croissance du nombre d'emprunteurs, sauf pour les IMF collectant l'épargne

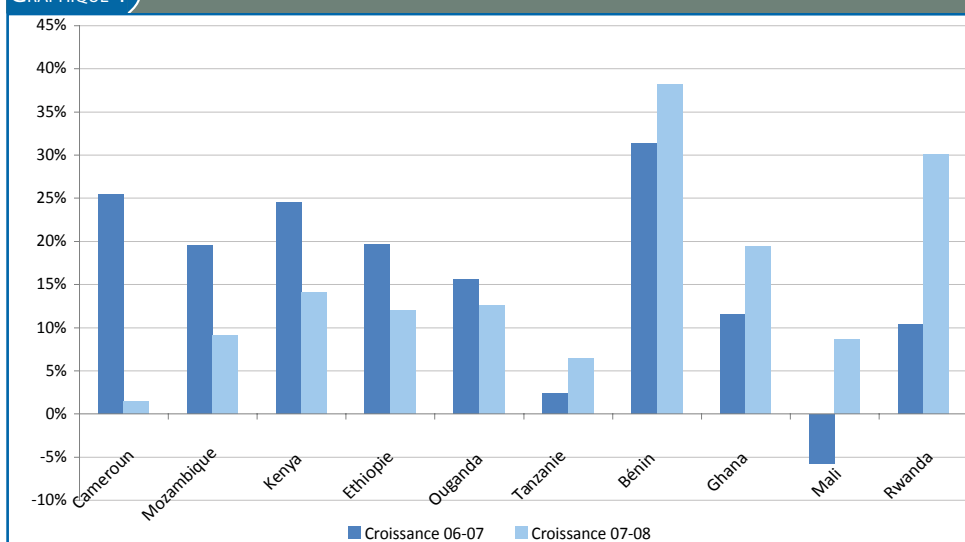
Les IMF d'ASS ont enregistré un net ralentissement de la croissance du nombre d'emprunteurs en 2008, le taux passant de 25 pour cent en 2007 à 12 pour cent seulement en 2008 (voir **tableau 1**). Cette évolution est comparable à celle observée à l'échelle mondiale, toutes les autres régions, à l'exception de l'Asie, ayant connu une décélération similaire. Dans un contexte de crise économique, les IMF n'ont pas

élargi leur clientèle et se sont plutôt concentrées sur les emprunteurs fiables existants.

La croissance médiane du nombre d'emprunteurs sur les grands marchés d'Afrique de l'Est s'est inscrite en nette baisse (voir **graphique 1**), sur fond de hausse de l'inflation en Éthiopie et de troubles postélectorales au Kenya. Le taux de croissance du nombre d'emprunteurs a, en revanche, augmenté en Tanzanie et au Rwanda, mais il s'agit là de marchés de moindre envergure. Aussi, pour l'ensemble de l'Afrique de l'Est, la croissance des emprunteurs a globalement ralenti, passant de 28 pour cent en 2006-2007 à 12 pour cent en 2007-2008.

L'Afrique centrale a été la seule sous-région à ne pas afficher de baisse de la croissance du nombre d'emprunteurs. Ainsi, au Cameroun, un marché impor-

GRAPHIQUE 1 ÉVOLUTION DU TAUX DE CROISSANCE DES EMPRUNTEURS POUR CERTAINS PAYS



Source : MIX Market, 2006-2008. Résultats établis selon les médianes.

tant de la sous-région, le taux de croissance global du nombre d'emprunteurs, négatif en 2006-2007, a atteint pas moins de 20 pour cent en 2007-2008, et ceci malgré la forte baisse de la croissance médiane.

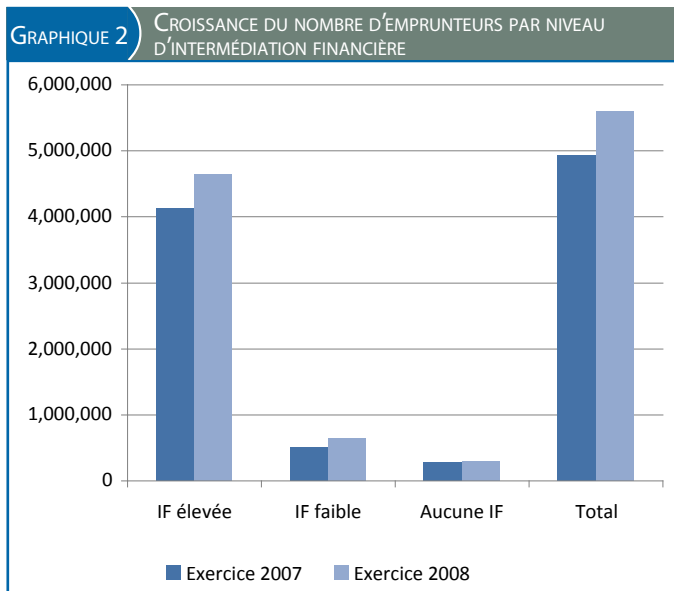
Les IMF collectant l'épargne ont également échappé à la baisse de croissance du nombre d'emprunteurs. Ces IMF dominent le marché avec 86 pour cent de l'ensemble des emprunteurs en ASS. De plus, la concentration de la clientèle dans les IMF acceptant l'épargne s'est accentuée, ces dernières ayant enregistré une croissance plus rapide que les IMF ne l'acceptant pas. La croissance du nombre d'emprunteurs pour l'IMF médiane ne collectant pas l'épargne a atteint près de 20 pour cent, soit un taux largement supérieur à celui de 12 pour cent enregistré toutes IMF confondues (degré élevé, faible ou nul d'intermédiation financière).² Pour les IMF ne collectant pas l'épargne, le taux de croissance du nombre d'emprunteurs a, en revanche, stagné (voir **graphique 2**).

La concentration de la croissance des emprunteurs dans les IMF collectant l'épargne est très nette en Afrique centrale et de l'Est. Au Cameroun, l'IMF médiane collectant l'épargne a observé une croissance du nombre d'emprunteurs de 24 pour cent alors que celle observé auprès des IMF ne collectant pas l'épargne est négative. De même, au Kenya, en Ouganda et en Tanzanie, les IMF médianes acceptant l'épargne ont affiché une croissance positive, tandis que celles ne collectant pas de dépôts ont vu le nombre de leurs emprunteurs diminuer.

La progression enregistrée par les IMF collectant l'épargne s'explique, en partie, par les faibles taux d'intérêt sur prêts qu'elles proposent. Par exemple, le rendement médian du portefeuille des IMF mobilisant l'épargne est près de 15 pour cent inférieur à celui des institutions n'acceptant pas les dépôts. Les IMF collectant l'épargne ont, par ailleurs, tendance à offrir des montants de prêts plus élevés, plus intéressants pour de nombreux épargnants.

Augmentation du nombre d'épargnants, mais baisse du montant de l'épargne

Alors que la croissance du nombre d'emprunteurs a ralenti, le nombre d'épargnants a augmenté, soulignant l'importance croissante de l'épargne. Avec un taux de 40 pour cent, l'ASS est d'ailleurs la région qui a affiché la plus forte croissance du nombre d'épargnants en 2008. Toutefois, l'encours moyen de l'épargne a reculé de 22 pour cent entre 2007 et 2008 sur l'ensemble de la région. Cette baisse pourrait être imputable à plusieurs facteurs : les revenus des ménages ont sans doute diminué, les microentreprises ayant souffert des crises à répétition et les prix des produits de base, notamment de l'alimentation, ayant augmenté. Les ménages ont aussi probablement puisé dans leur épargne au lieu de contracter de nouveaux emprunts au vu des incertitudes liées à leur capacité de remboursement. La baisse du taux de croissance du nombre d'emprunteurs conforte par ailleurs cette hypothèse.



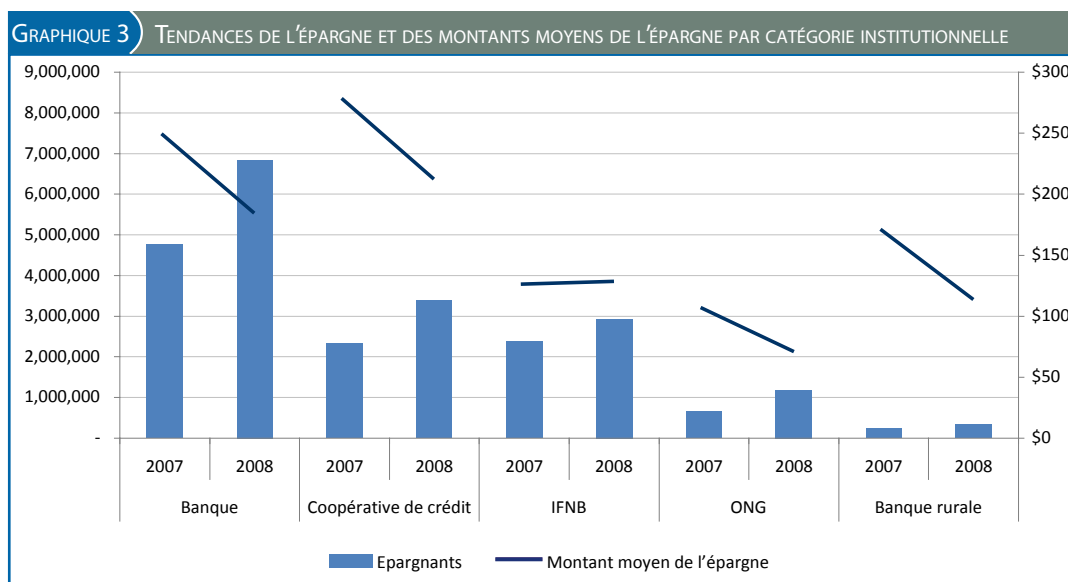
Source : MIX Market, 2007-2008. Les résultats sont des totaux.

² L'intermédiation financière consiste à mobiliser l'épargne et à la décaisser sous forme de prêts aux clients ou à l'investir dans d'autres types d'instruments financiers.

Intermédiation financière élevée : IMF dont l'épargne volontaire constitue plus de 20 pour cent de l'actif total

Intermédiation financière faible : IMF dont l'épargne volontaire constitue moins de 20 pour cent de l'actif total

Sans intermédiation financière : IMF sans épargne volontaire



* IFNB = Institution financière non bancaire. ONG = Organisation non gouvernementale.

Source : MIX Market, 2007-2008. Résultats établis selon les totaux

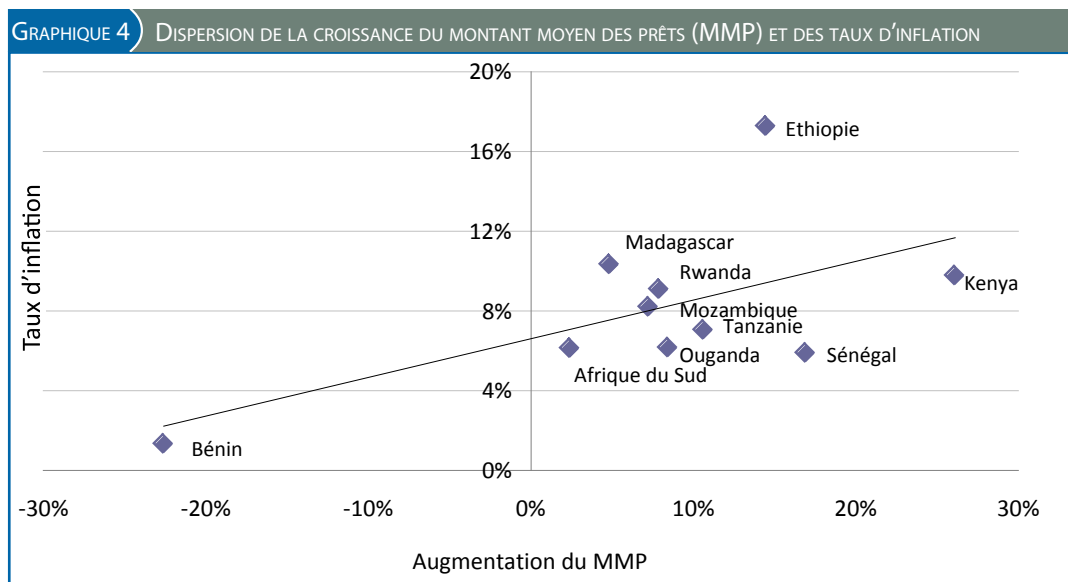
La tendance à la baisse du montant de l'épargne est toutefois à nuancer selon le type d'institutions et les différentes sous-régions. Les banques et les coopératives de crédit, qui détiennent plus de 80 pour cent de l'épargne dans la région, ont enregistré une baisse du montant moyen de l'épargne supérieure à 20 pour cent (voir **graphique 3**). En Afrique australe, où les banques détiennent la quasi-totalité de l'épargne, la forte baisse de l'épargne dans une seule grande banque a suffi pour que le montant moyen de l'épargne observe un recul de 46 pour cent. En Afrique de l'Ouest, où les coopératives de crédit collectent les trois quarts des dépôts, l'encours moyen de l'épargne s'est inscrit en baisse dans tous les pays. Cette baisse a même dépassé les 30 pour cent au Bénin, en Gambie, au Ghana et au Niger.

Augmentation du montant moyen des prêts

Le montant moyen des prêts en ASS a progressé de 12 pour cent en 2008, les portefeuilles de crédits ayant progressé plus vite que le nombre d'emprunteurs. Cette augmentation peut s'expliquer tant du côté de l'offre que celui de la demande. Les clients ont, en effet, eu besoin de prêts plus importants dans un contexte de hausse de l'inflation qui a affecté leurs microentreprises et leurs dépenses quo-

tidiennes. Les IMF, ayant ralenti leur acquisition de nouveaux clients emprunteurs, ont également été en mesure d'offrir des crédits d'un montant plus élevé à leur clientèle existante.

La **graphique 4** montre la corrélation entre le taux d'inflation et le montant moyen des prêts. La hausse de ce dernier a été particulièrement nette en Afrique de l'Est où les portefeuilles de crédits ont enregistré une croissance en volume près de trois fois plus élevée que celle du nombre d'emprunteurs, si bien que l'encours moyen des prêts a progressé de 20 pour cent en 2008. En Éthiopie, où l'on observe traditionnellement un montant moyen de prêt peu élevé, cette progression a atteint 14 pour cent sur fond de forte inflation (17 pour cent en 2008). Mais c'est surtout au Kenya, où la progression a dépassé les 25 pour cent, que l'on doit l'essentiel de l'envolée du montant moyen de prêts en Afrique de l'Est. Dans ce pays, la demande pour des crédits plus importants s'est accrue dans un contexte de crise postélectorale, les clients ayant besoin de fonds pour remettre sur pied les activités et logements détruits lors des troubles.



Source : MIX Market 2008.

La croissance du montant moyen des prêts n'a toutefois pas concerné tous les pays. En effet, plusieurs pays d'Afrique centrale, comme le Cameroun, la République centrafricaine et le Tchad n'ont subi que peu ou pas d'inflation. Au sein de la sous-région, il

convient de noter le cas de la République démocratique du Congo (RDC) qui a fait figure d'exception avec une croissance importante de l'encours moyen des prêts sur fond d'inflation galopante.

Situation par sous-région...

Comme indiqué auparavant, la microfinance a évolué selon des tendances différentes en ASS. Une analyse par sous-région permet de mettre en évidence ces différences.

AFRIQUE CENTRALE

Après une baisse en 2007, l'Afrique centrale a été la seule sous-région à enregistrer une croissance notable du nombre d'emprunteurs en 2008, même s'il est vrai que la base de départ était faible. Le Burundi, la RDC et le Cameroun ont ainsi tous affiché une croissance importante à cet égard. Dans son ensemble, l'Afrique centrale représente à peine 4 pour cent du total des emprunteurs en ASS, avec une forte concentration sur quelques IMF qui assurent 60 pour cent de la couverture. Avec 1 pour cent seulement, le taux de pénétration est le plus faible d'ASS. Le nombre d'épargnants n'a pas augmenté au même rythme que celui des emprunteurs même si l'on compte trois fois plus d'épargnants que d'emprunteurs.

AFRIQUE DE L'EST

Avec plus de 3,5 millions d'emprunteurs, l'Afrique de l'Est représente plus de la moitié des emprunteurs du secteur de la microfinance en ASS. Cette sous-région abrite les deux plus grands marchés d'ASS, à savoir l'Éthiopie et le Kenya, qui concentrent, à eux seuls, 45 pour cent des emprunteurs et 43 pour cent des épargnants de l'ensemble du continent africain. Le taux de pénétration y est naturellement l'un des plus élevés d'ASS, à 4 pour cent. Certains des grands marchés d'Afrique de l'Est ont toutefois souffert d'une forte inflation, si bien que la sous-région a été la seule à enregistrer un ralentissement de la croissance à la fois des emprunteurs, des épargnants, des prêts et de l'épargne en 2008.

AFRIQUE AUSTRALE

L'Afrique australe constitue le deuxième plus petit marché au sein de la région subsaharienne. Avec à peine plus d'un million d'emprunteurs en 2008, elle représente 16 pour cent des emprunteurs de la région. Malgré un taux de pénétration

ne dépassant pas 2 pour cent, la sous-région a subi le plus fort ralentissement du taux de croissance des emprunteurs en 2008 et un recul encore plus marqué de la croissance du portefeuille de prêts. L'Afrique du Sud, qui représente, à elle seule, plus de 70 pour cent des clients de la sous-région et où le marché est largement dominé par deux grandes banques, est principalement responsable de l'effondrement du taux de croissance du portefeuille de crédits dans la sous-région (de 121 pour cent en 2007 à 21 pour cent à peine en 2008). À l'inverse, les autres pays de la sous-région (à l'exception de la Zambie) ont enregistré une hausse des taux de croissance des portefeuilles de crédits. Au Malawi, le portefeuille a même doublé, deux jeunes IMF ayant bénéficié d'une forte croissance.

AFRIQUE DE L'OUEST

L'Afrique de l'Ouest regroupe un peu plus du quart des emprunteurs d'ASS. Cette sous-région a enregistré la plus faible croissance, tant en termes d'emprunteurs que de portefeuille de prêts, en raison probablement du taux de pénétration déjà élevé (4 pour cent). Les coopératives de crédit, qui représentent plus du tiers des emprunteurs et les deux tiers des portefeuilles de prêts en Afrique de l'Ouest, ont affiché la plus faible croissance au niveau des emprunteurs par rapport aux autres types d'institutions, mais ont largement contribué à la forte augmentation du nombre d'épargnants.

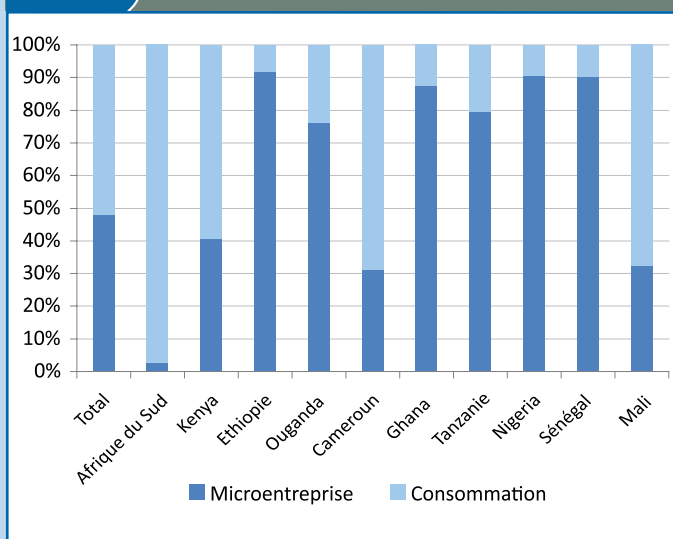
Crédit à la consommation en ASS

Les IMF d'ASS proposent toute une gamme de produits d'épargne et de crédits, dont des crédits à la consommation, à savoir des prêts permettant l'acquisition de produits et services non destinés à une activité productive. Les crédits à la consommation financent les biens de consommation et d'autres besoins des ménages tels que l'éducation ou le prêt au logement/crédit hypothécaire.

Les crédits à la consommation représentent un peu plus de la moitié des prêts en ASS. À elle seule, l'Afrique du Sud compte pour près de la moitié du portefeuille de crédits à la consommation et le Kenya pour plus du quart, une concentration d'autant plus notable que le portefeuille de prêts de chacun de ces pays ne dépasse pas le quart de l'ensemble des prêts

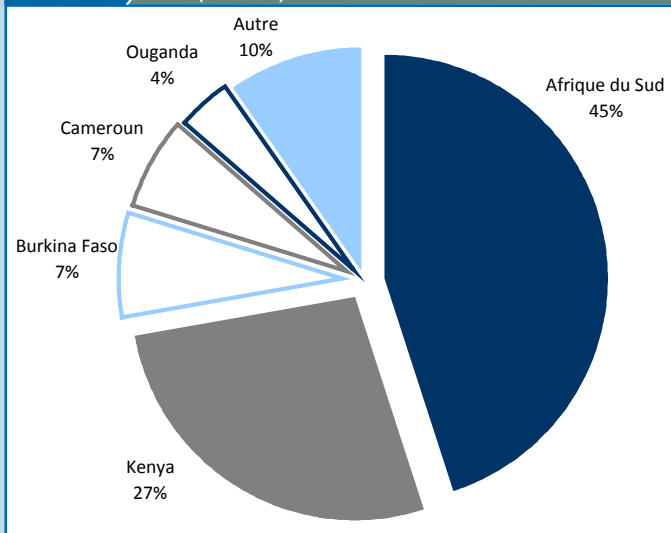
de la microfinance en ASS. Ceci s'explique par le fait que, dans ces deux pays, l'offre de crédits est surtout le fait des banques qui proposent souvent des produits plus diversifiés. Le crédit à la consommation est-il une activité à risque ? Les chiffres ne permettent guère de trancher. Ainsi, le Mali présente un portefeuille de prêts relativement peu risqué et les crédits à la consommation en constituent une part importante. À l'inverse, le risque est plus élevé au Ghana où le portefeuille est constitué essentiellement de prêts aux microentreprises. À noter toutefois que l'Afrique du Sud et le Cameroun, caractérisés par une proportion importante de crédits à la consommation, affichent des portefeuilles parmi les plus risqués, avec un portefeuille à risque (PAR) > 30 jours de respectivement 10 pour cent et 20 pour cent.

GRAPHIQUE 5 PRÊTS À LA CONSOMMATION PAR PAYS



Source : MIX Market, 2008.

GRAPHIQUE 6 POURCENTAGE DU PORTEFEUILLE DES PRÊTS À LA CONSOMMATION (EN USD) EN ASS PAR PAYS



Source : MIX Market, 2008.

CADRES LÉGAUX ET RÉGLEMENTAIRES DE LA MICROFINANCE : ENVIRONNEMENT ET TENDANCES³

⇒ *Entre 2007 et 2008, 13 pays ont adopté, élaboré ou modifié les lois et/ou réglementations relatives à la microfinance, et des législations/réglementations sont en instance dans cinq autres pays.*

⇒ *La banque à distance prend son essor en ASS et est utilisée dans 28 pays ; l'absence d'un cadre réglementaire spécifique à la banque à distance ne constitue en aucun cas un frein à l'innovation.*

⇒ *Le nombre de Cellules de renseignements financiers (CRF), mises en place pour appliquer les réglementations relatives au blanchiment d'argent et au financement du terrorisme, a plus que triplé.⁴*

La microfinance reste un axe prioritaire pour de nombreux États d'ASS. Le triple choc provoqué par la crise alimentaire, financière et pétrolière fin 2008 a renforcé l'intérêt des autorités pour les services financiers en tant que moyen d'aider les catégories de population les plus vulnérables. À l'heure de la rédaction de ce rapport, les chefs d'État des pays membres de l'Union africaine venaient d'approuver une note d'orientation sur le développement de la microfinance, avec notamment l'adoption des Principes clés de la microfinance et un engagement visant à promouvoir la stabilité financière, à accroître l'accès aux services financiers et à protéger la clientèle.

Plusieurs évolutions prometteuses ont eu lieu dans la région avec, en particulier, une orientation visant plus de transparence financière et des normes plus

³ Cette section s'appuie sur le rapport 2009 du CGAP 'Overview of Microfinance-Related Legal and Policy Reform in Sub-Saharan Africa'

⁴ Les cellules de renseignement financier portent des noms différents selon les sous-régions, par ex. Agence nationale des investigations financières (ANIF) en Afrique centrale et Centre national de traitement des informations financières (CENTIF) en Afrique de l'Ouest

rigoureuses ainsi que l'adoption de réformes réglementaires importantes. C'est le cas notamment de la nouvelle réglementation des IMF dans l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA)⁵. Toutefois, les capacités de supervision restent insuffisantes pour permettre la bonne application des réglementations. L'intégration de la microfinance dans les systèmes financiers formels implique le respect de nouvelles normes, telles que celles relatives au blanchiment d'argent et au financement du terrorisme, mais est également source de nouvelles opportunités, comme par exemple la possibilité d'utiliser divers systèmes de paiement ou de procéder à des règlements en temps réel.

Évolutions positives au niveau de la réglementation de la microfinance

Les États d'ASS considèrent la réglementation de la microfinance comme une affaire sérieuse. D'ailleurs, à l'exception de trois pays, tous se sont dotés de lois ou réglementations faisant explicitement référence à la microfinance. En général, des lois spéciales sur la microfinance s'appliquent exclusivement aux IMF et aux coopératives financières, et non aux banques commerciales. Dans 30 pays, les coopératives financières sont régies par une loi spécialisée de microfinance ou institutions financières non bancaires (IFNB), ou une loi s'appliquant aux institutions bancaires/financières. Dans 15 pays, les coopératives financières sont régies par une loi ou une réglementation s'appliquant aux coopératives en général.

Dans la plupart des pays, ces lois et réglementations sont relativement récentes : 27 des 29 pays ayant une législation propre à la microfinance n'ont commencé à appliquer cette dernière qu'après 2002. Entre 2007 et 2008, 13 pays ont adopté, élaboré ou modifié les lois et/ou réglementations relatives aux services de microfinance.⁶ Cinq autres sont dans une phase de

⁵ Pays de l'UEMOA : Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée-Bissau, Mali, Niger, Sénégal et Togo.

⁶ Dans certains pays, par exemple l'Ouganda, certaines IMF sont couvertes par une loi spéciale de la microfinance alors que d'autres sont régies par d'autres lois.

préparation ou d'adoption de lois ou réglementations spécifiques à la microfinance. Seuls l'Érythrée, le Swaziland et les Seychelles n'ont aucune législation encadrant la microfinance. Le **tableau 2** propose un résumé des types de législations et de leur évolution dans les pays d'ASS.

Dix-sept pays disposent déjà ou ont élaboré des cadres législatifs répartissant les IMF selon leur activité ou leur taille. Généralement la législation est adaptée en fonction du risque systémique associé à chaque catégorie d'IMF.

Aperçu des modifications de la loi sur la microfinance dans l'UEMOA

- Le processus d'agrément s'applique désormais à toutes les IMF, qu'il s'agisse de coopératives de crédit, de sociétés privées ou d'associations.

- Les grandes IMF (encours de crédits supérieur à 4 millions de dollars US) sont désormais sous le contrôle de la Banque centrale (BCEAO) et de la Commission bancaire ; les petites et moyennes IMF sont, pour leur part, sous la surveillance des ministères des Finances.

- Les grandes IMF sont tenues de se plier à un audit externe annuel et doivent fournir mensuellement certaines informations financières aux autorités.

- Le regroupement des groupes d'épargne et de crédit en entités de taille moyenne ayant des capacités financières et techniques accrues est recommandé.

- Un cadre comptable commun a été approuvé et son application est obligatoire depuis janvier 2010.

- Toutes les IMF doivent être membres d'une association nationale de microfinance reconnue.

TABLEAU 2 TYPE DE LÉGISLATION PAR PAYS

Type de législation	Pays (les noms en caractères gras indiquent un changement survenu entre 2007 et 2008)	
Lois de microfinance spécifiques (29)	Burundi Pays de la CEMAC (6) ⁷ Comores RDC Djibouti Éthiopie Gambie Guinée	Kenya Madagascar Mauritanie Mozambique Rwanda Soudan Ouganda Pays de l'UEMOA (8) Zambie
Rédaction de lois de microfinance spécifiques (5)	Cap-Vert Libéria Malawi	Sierra Leone Zimbabwe
IMF relevant implicitement ou explicitement de la législation d'institutions bancaires ou d'institutions financières non bancaires (15)	Angola Botswana Ghana Lesotho Libéria Malawi Maurice	Namibie Nigeria Sao Tomé Sierra Leone Somalie Afrique du Sud Tanzanie Zimbabwe
Aucune législation / Aucun cadre législatif (3)	Érythrée Seychelles	Swaziland

Source : 2009 Overview of Microfinance-Related Legal and Policy Reform in Sub-Saharan Africa, CGAP

L'amélioration des normes d'information financière est de bon augure pour la transparence

Vingt pays d'ASS exigent, ou exigeront bientôt, que leurs institutions financières respectent les normes internationales d'information financière (IFRS)⁸ (voir **graphique 7**). Six d'entre eux exigent en particulier que ces normes soient appliquées par les IMF : le Ghana, le Rwanda et l'Ouganda (pour certaines catégories d'IMF), le Kenya, l'Afrique du Sud et la Zambie. Vingt-quatre pays n'exigent pas le respect de ces normes, même si la RDC et le Mozambique envisagent actuellement de mettre en place ces obligations. Les institutions financières de la Communauté économique et monétaire d'Afrique centrale (CEMAC) et de l'UEMOA, ainsi que de la Guinée et des Comores, sont soumises au respect des normes

7 Pays de la CEMAC : Cameroun, République centrafricaine, Tchad, Congo, Guinée équatoriale et Gabon.

8 Les normes IFRS sont les normes comptables élaborées par le Bureau des normes comptables internationales (IASB) qui définit les normes mondiales à respecter dans la préparation des états financiers des entreprises publiques.

La limitation des capacités, d'outils et de ressources à la disposition des autorités de supervision atténue la tendance générale positive présentée ci-dessus. Les missions de supervision sont souvent rares ou de mauvaise qualité, et les recommandations sont appliquées de façon inégale, ce qui crée un fossé inquiétant entre l'adoption et la mise en œuvre réelle des nouvelles réglementations ou lois existantes. Ce défi est d'autant plus important que les petites IMF décentralisées sont nombreuses dans la région.

Amélioration de la pertinence des législations et des réglementations

Dès lors que la microfinance est davantage intégrée aux systèmes financiers formels, elle doit respecter la législation et les réglementations applicables au secteur financier dans son ensemble. Un exemple porte sur les réglementations anti-blanchiment des capitaux (LAB) et contre le financement du terrorisme (CFT), qui comprennent une obligation d'identification de la clientèle (KYC) consistant à vérifier l'identité des clients et leur adresse de résidence. Alors que ces réglementations répondent à des objectifs essentiels en matière de sécurité et de stabilité, l'introduction de nouvelles réglementations LAB/CFT, ou leur renforcement, risque d'avoir des conséquences inattendues et indésirables en termes de réduction de l'accès aux services financiers pour les personnes à faible revenu. Afin d'éviter de telles conséquences, il est important que ces réglementations soient axées sur les risques¹¹.

Sept pays (le Ghana, la Namibie, le Swaziland, la Guinée, la Tanzanie, le Rwanda et Sao Tomé) ont adopté ou amendé des réglementations ou des lois LAB/CFT depuis 2007. Six pays (l'Éthiopie, le Kenya, le Lesotho, l'Ouganda, le Cap Vert et le Libéria) ont présenté des projets de lois qui n'ont pas encore été adoptés, et quatre pays (l'Angola, la Somalie, l'Érythrée et les Seychelles) ne disposent d'aucune réglementation en la matière. Au total, 35

11 En 2007, le Groupe d'action financière (GAFI) a publié un guide pour aider les pays à mettre en place une approche de lutte contre le blanchiment d'argent basée sur le risque.

pays d'ASS disposent de réglementations ou de lois LAB ou LAB/CFT.

Au-delà de l'adoption de réglementations ou de lois adaptées, le véritable défi reste de les mettre en œuvre. En effet, l'efficacité des engagements LAB/CFT dépend de la capacité des institutions publiques et privées à les mettre en œuvre. Lorsque les capacités institutionnelles font défaut, il est nécessaire d'élaborer un projet permettant de les améliorer et de les mettre en adéquation avec les engagements LAB/CFT. Depuis 2007, des progrès ont été réalisés concernant la mise en œuvre des lois, et 25 pays ont mis en place une CRF, même si elles ne sont pas toutes opérationnelles.

Une nouvelle opportunité : la réglementation de la banque à distance

L'Afrique a été témoin de l'apparition d'initiatives dans le domaine de la banque à distance, notamment l'offre de services financiers par le biais des téléphones portables (principalement pour les paiements et les transferts). Avec l'essor des services financiers orientés vers la technologie, un nombre croissant de pays d'ASS (25) élaborent actuellement un cadre réglementaire ou des directives concernant la monnaie électronique (voir **tableau 3**)¹². Sept pays sont en train d'élaborer des directives pour le m-banking. De plus, 18 pays autorisent les banques à avoir recours à des agents¹³ pour les services financiers. Seuls deux

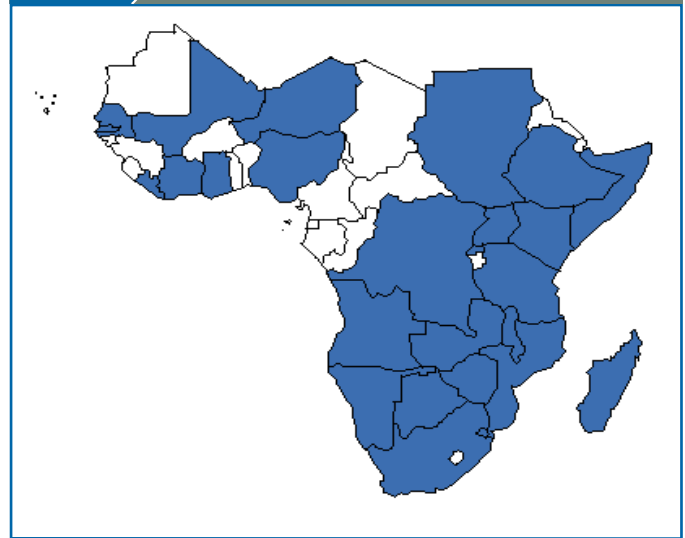
12 Le terme monnaie électronique se réfère à une carte prépayée ou un téléphone mobile utilisé pour transférer des fonds et effectuer des règlements. La monnaie électronique est définie dans la *Directive sur la monnaie électronique* de l'Union européenne (2000) comme « une valeur monétaire constituant une créance sur l'émetteur pouvant être : i) stockée sur un dispositif électronique ; ii) délivrée à réception des fonds sous forme d'un montant dont la valeur ne saurait être inférieure à la valeur monétaire émise ; iii) acceptée comme moyen de paiement par d'autres bénéficiaires que l'émetteur. »

13 Les agents bancaires sont des commerces de détail, des kiosques de loterie ou des agences postales travaillant pour le compte d'une institution financière, auprès desquels les clients peuvent effectuer des dépôts, des retraits et des transferts de fonds, connaître le solde de leur compte ou percevoir des allocations de l'État ou une somme versée directement par leur employeur. Si la réglementation locale l'y autorise, l'agent peut ouvrir des comptes bancaires pour les nouveaux clients et accepter des demandes de crédit.

pays, le Ghana et l’Afrique du Sud, disposent de directives ou de réglementations en vigueur dans les domaines de la monnaie électronique, de m-banking et de l’utilisation d’agents.

Pourtant, 28 pays disposent actuellement, ou disposeront bientôt, de m-banking, parmi lesquels les marchés financiers peu développés de la RDC et du Niger (voir **graphique 9**). Il est clair que le défaut de réglementation spécifique pour le m-banking n’a pas entravé la prolifération de ce type de services, alors même que les Banques centrales semblent avoir adopté une approche attentiste de la réglementation de ce nouveau secteur. Le Kenya et l’Afrique du Sud sont les précurseurs des services de m-banking avec Safaricom, Voda-fone et WIZZIT (entre autres). Dans d’autres pays, certains opérateurs régionaux de téléphonie mobile, comme MTN et Orange, créent des partenariats avec les banques et les IMF.

GRAPHIQUE 9 PAYS DOTÉS DE SERVICES DE BANQUE À DISTANCE



Source : 2009 Overview of Microfinance-Related Legal and Policy Reform in Sub-Saharan Africa, CGAP

TABLEAU 3 CADRE RÉGLEMENTAIRE DE LA BANQUE À DISTANCE PAR PAYS

Cadre réglementaire	Pays	
Directives/lois sur la monnaie électronique (25)	Botswana Pays de la CEMAC (6) RDC Ghana Mauritanie Namibie	Nigeria Rwanda Afrique du Sud Tanzanie Ouganda Pays de l’UEMOA (8) Zimbabwe
Directives/lois sur le m-banking (7)	Botswana Ghana Nigeria Afrique du Sud	Tanzanie Ouganda Zimbabwe
Directives/lois sur l’utilisation d’agents (18)	Pays de la CEMAC (6) RDC Ghana	Kenya Afrique du Sud Pays de l’UEMOA (8)

Source : 2009 Overview of Microfinance-Related Legal and Policy Reform in Sub-Saharan Africa, CGAP

Les systèmes de paiement, les systèmes de règlement brut en temps réel et les chambres de compensation automatisées s’ouvrent à la microfinance

Trente-sept pays ont mis en œuvre des réformes de leur système national de paiement, même s’ils ne disposent pas tous de lois encadrant le système de paiement¹⁴. Plusieurs de ces pays modernisent actuellement leur système et/ou élaborent des projets de lois spécifiques (RDC, Guinée, Mauritanie, Lesotho, Libéria, Sierra Leone et Rwanda). Les systèmes de paiement permettent aux fonds de circuler entre les institutions financières et facilitent le traitement précis, rapide et sécurisé des transactions financières. Les institutions qui s’adressent à une clientèle pauvre ont besoin d’avoir accès à ces systèmes – de façon directe ou indirecte – pour permettre à leurs clients de transférer leur argent au sein du pays ou à partir de l’étranger.

14 Le système national de paiement correspond i) aux instruments de paiement employés pour transférer des fonds entre différents comptes d’institutions financières ; ii) aux infrastructures de paiement utilisées pour gérer les transactions et solder des instruments de paiement, etc. ; iii) aux institutions financières proprement dites et celles qui effectuent les opérations de paiement, de solde et de règlement ; iv) aux contrats relatifs aux instruments et services de paiement ; et v) aux lois et réglementations qui régissent les mécanismes concernés.

Les IMF accèdent indirectement aux systèmes de paiement au travers des banques dans la plupart des pays, mêmes si elles sont explicitement exclues de toute participation directe dans 25 pays. Dans les pays de l'UEMOA et de la CEMAC, les IMF peuvent théoriquement solliciter une autorisation auprès des Banques centrales régionales pour obtenir un accès direct, mais aucune information disponible ne permet d'affirmer qu'une telle demande n'ait jamais été déposée. Constatation encourageante, le nouveau projet de loi rwandais prévoit que les banques de microfinance participent pleinement au système de paiement national.

Sur les 48 pays d'ASS, 33 ont déjà, ou sont actuellement en train de mettre en place, un système de règlement brut en temps réel¹⁵. De plus, 24 pays ont déjà, ou prévoient de mettre en place, des chambres de compensation automatisées, tandis que trois autres (le Botswana, la Zambie et le Zimbabwe) disposent ou élaborent actuellement un système de compensation électronique. Les avantages que procurent ces réformes de grande ampleur du secteur financier constituent une amélioration notable par rapport aux systèmes traditionnels basés sur des supports papier et l'argent liquide, où les transferts interbancaires peuvent prendre plusieurs jours ; ceci profitera également aux IMF importantes en termes de sophistication des opérations et des relations avec les banques.

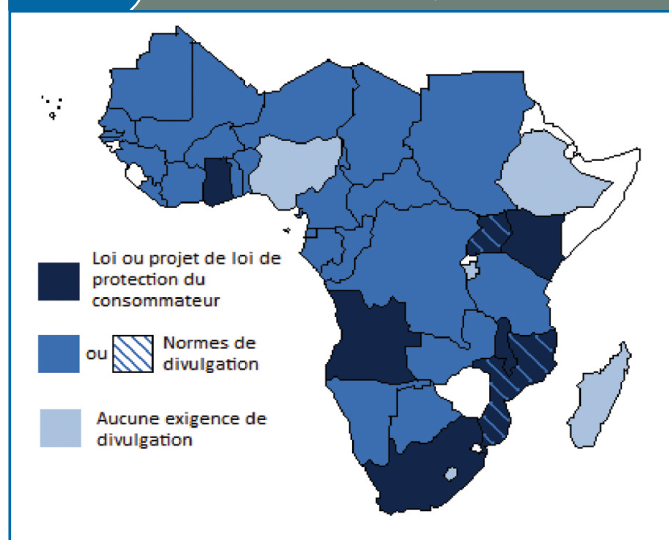
Une préoccupation principale – la protection du consommateur

Plusieurs pays d'ASS ont, au cours des douze derniers mois, intensifié leurs efforts pour mettre en place de vastes mesures de protection du consommateur. Le tollé qui a suivi la crise financière a certainement permis d'accélérer cette tendance. Cependant, moins d'une douzaine de pays ont, à ce jour, mis en place des mesures générales de protection du consommateur, et un nombre encore plus faible dispose de ces mesures de protection dans le secteur des

services financiers. Seuls deux pays (l'Afrique du Sud et Maurice) disposent de mesures de protection du consommateur pour les clients des institutions financières, et des lois de protection du consommateur sont en vigueur, ou sont envisagées, dans six autres pays : le Malawi et le Kenya (la loi a été publiée en 2007 mais n'est pas encore entrée en vigueur), l'Ouganda, le Ghana, le Mozambique (à l'état de projet de loi) et l'Angola (voir **graphique 10**).

D'autres pays disposent d'éléments de protection du consommateur inclus dans divers textes de loi et réglementations. Le Botswana, Maurice et la Mauritanie ont déjà, ou envisagent de mettre en place, une unité ou un programme d'éducation financière pour aider les clients de services financiers. Vingt-cinq pays ont intégré à leur réglementation une certaine forme d'obligation de divulgation pour les institutions financières vis-à-vis de leurs clients. Dans certains pays, les termes spécifient que ces obligations s'appliquent aux IMF.

GRAPHIQUE 10 PROTECTION DU CONSOMMATEUR, RÉGLEMENTATION PAR PAYS



Source : 2009 Overview of Microfinance-Related Legal and Policy Reform in Sub-Saharan Africa, CGAP

¹⁵ Les systèmes de règlement brut en temps réel sont généralement gérés par les banques centrales et utilisés pour les transactions d'un montant élevé.

FINANCEMENT DE LA MICROFINANCE¹⁶

⇒ *L'épargne constitue la principale source de financement des IMF d'ASS et représentent 57 pour cent de leur structure de financement.*

⇒ *Les financements des bailleurs de fonds et des investisseurs internationaux continuent de croître, avec une augmentation de 13 pour cent des engagements par rapport à l'année précédente.*

⇒ *Les financements internationaux sont concentrés géographiquement, cinq pays recevant un tiers de l'ensemble des engagements.*

Il existe un nombre croissant de sources de financement de la microfinance à travers le monde. Une grande partie de la documentation existante porte sur les flux internationaux, mais les financements locaux constituent une source de plus en plus importante pour alimenter la croissance de la microfinance. C'est le cas en ASS où les IMF ont, historiquement, réussi à mobiliser l'épargne, qui représentent la majeure partie de leur structure de financement. De plus, les institutions bénéficiant d'une base importante d'épargne ont dans l'ensemble mieux résisté aux crises financières que celles se reposant davantage sur les investissements étrangers. Pourtant, malgré des résultats positifs en matière d'intermédiation de l'épargne, « le manque de financements » constituait le risque le plus inquiétant pour les Africains sondés dans le cadre de l'Enquête « *Peaux de Banane* » sur la microfinance 2009¹⁷. Cette section présente tout d'abord en détail les sources de financement des

bailleurs et des investisseurs internationaux de la microfinance, puis envisage la question du financement du point de vue de la demande.

Les flux internationaux pour la microfinance en ASS

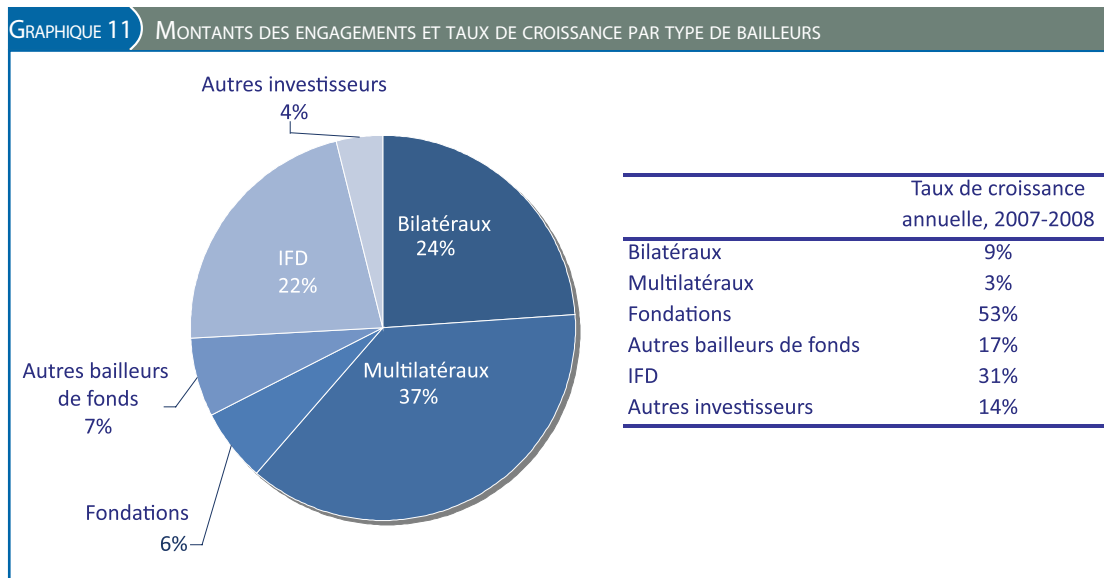
Plus des trois quarts des 61 bailleurs de fonds et investisseurs qui ont répondu à l'enquête portant sur les sources de financement de la microfinance menée par le CGAP sont actifs en ASS. Ces 47 principaux bailleurs internationaux s'étaient engagés à hauteur de près de 2 milliards de dollars US pour soutenir la microfinance en décembre 2008, soit une augmentation de 13 pour cent par rapport à l'année précédente. De façon générale, l'ASS se situe en quatrième position en termes du montant des engagements mondiaux pour le secteur de la microfinance, après l'Asie du Sud (AS), l'Europe de l'Est et l'Asie centrale (EEAC) et l'Amérique latine et les Caraïbes (ALC).

Les bailleurs de fonds sont prédominants, mais de nouveaux entrants prennent leurs marques

Les bailleurs de fonds, qu'il s'agisse d'agences de développement multilatérales ou bilatérales, de fondations ou encore d'importantes organisations non gouvernementales (ONG), fournissent traditionnellement la plus grande part des fonds internationaux pour la microfinance en ASS. En décembre 2008, ils étaient à l'origine de près de 74 pour cent de la totalité des engagements (voir **graphique 11**). La part des deux principaux bailleurs, la Banque africaine de développement et le Fonds international pour le développement agricole, représente 25 pour cent de la totalité des engagements.

¹⁶ Les données concernant les sources de financement internationales proviennent de l'enquête du CGAP 2009 sur les sources de financement de la microfinance (<http://www.cgap.org/p/site/c/template.rc/1.26.12206/>). Les données sur les sources locales de financement proviennent de la base de données sur la structure de financement (Funding Structure Database 2008) du MIX rassemblant 131 IMF de la région.

¹⁷ Enquête « *Peaux de banane* » sur la microfinance 2009, Centre for the Study of Financial Innovation : <http://www.citigroup.com/citi/microfinance/data/news090703a2.pdf>



* IFD = Institution de financement du développement

Source : Enquête 2009 du CGAP sur les sources de financement de la microfinance ; nombre d'institutions participantes : 47 des 61 bailleurs sont actifs en ASS

Bien que la part de leurs engagements était encore faible en décembre 2008, les nouveaux bailleurs de fonds, comme les fondations, renforcent rapidement leurs activités. Les engagements des fondations dans la microfinance ont augmenté au rythme exceptionnel de 53 pour cent entre 2007 et 2008. Cette croissance est largement due aux engagements de la Fondation Bill and Melinda Gates.

Les investisseurs, y compris les institutions de financement du développement (IFD) ainsi que les investisseurs particuliers ou institutionnels, représentaient 27 pour cent de l'ensemble des engagements en décembre 2008. La plupart de ces fonds proviennent des IFD publiques qui se développent activement dans la région, et dont les engagements ont augmenté de 31 pour cent entre 2007 et 2008. Ces chiffres montrent la volonté des IFD de prendre en charge les risques politiques et monétaires liés à la microfinance africaine, ainsi que de contribuer au renforcement des capacités des IMF et aux investissements visant à créer de nouvelles institutions.

En plus de ces principales sources de financement, les véhicules d'investissement en microfinance (VIM)¹⁸ montrent également un intérêt timide pour le secteur de la microfinance en ASS. Selon une enquête du CGAP portant spécifiquement sur ces organismes¹⁹, les investissements des VIM en ASS représentaient 6,2 pour cent des 4,8 milliards de dollars US d'actifs gérés dans le portefeuille mondial de la microfinance, tandis que 76 pour cent de leurs investissements étaient concentrés dans les régions EEAC et ALC. La majorité des VIM en ASS sont des holdings d'IMF qui prennent des participations et fournissent une assistance technique à de nouvelles ou de jeunes IMF. Parmi les principales sociétés de holding dans la région citons Advans, Access Holding et Pro-Credit Holding AG.

Concentration géographique importante

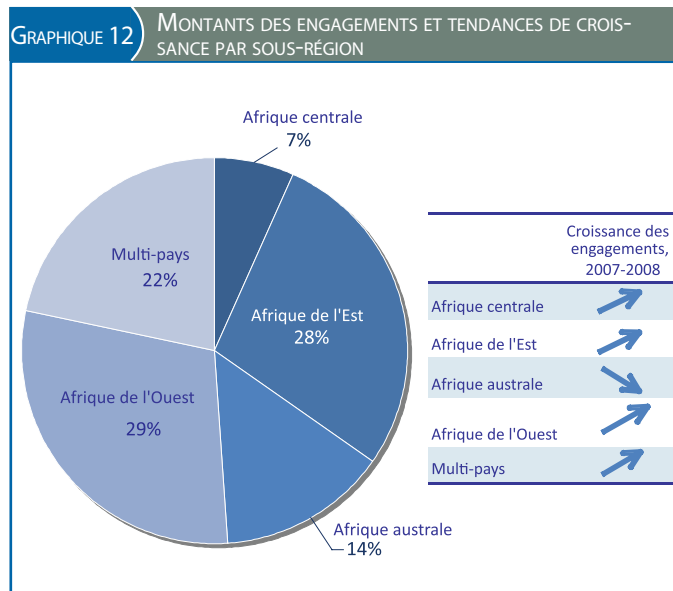
Le financement par les bailleurs de fonds et les investisseurs pour la microfinance en ASS reste très

¹⁸ Les VIM constituent des organismes d'investissement indépendants qui servent d'intermédiaires entre les investisseurs publics et privés d'une part, et les prestataires de services de microfinance et/ou d'autres VIM d'autre part.

¹⁹ CGAP 2009 MIV Survey: <http://www.cgap.org/gm/document-1.9.37549/CGAP%20MIV%20Survey%20-%20Results%20Presentation.pdf>

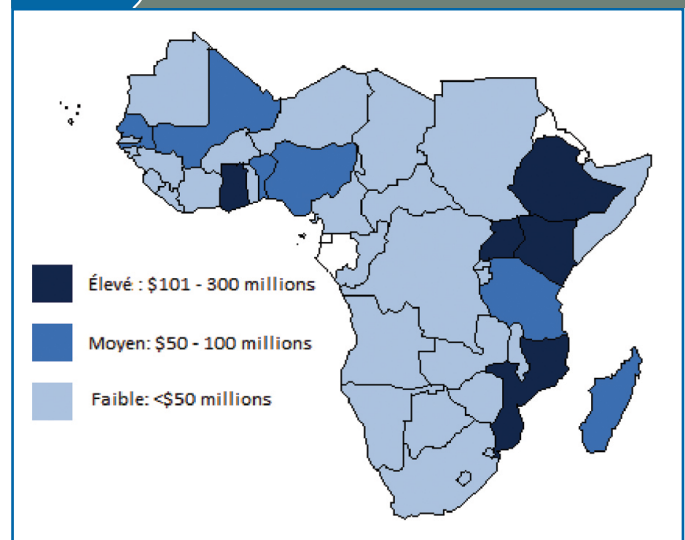
localisé. Deux sous-régions, l’Afrique de l’Ouest et l’Est, se répartissent la part du lion des engagements (voir **graphique 12**). Un tiers de la totalité des engagements se répartit dans cinq pays seulement: l’Éthiopie, le Ghana, le Kenya, le Mozambique et l’Ouganda (voir **graphique 13**).

Les engagements ont néanmoins augmenté de 27 pour cent en Afrique centrale entre 2007 et 2008, profitant principalement au Cameroun et à la RDC. En Afrique australe, les engagements ont légèrement baissé de 4 pour cent, certains bailleurs s’étant retirés de plusieurs marchés de microfinance, notamment en Angola, en Namibie et en Afrique du Sud. D’autre part, Madagascar – dont le marché de la microfinance est en forte croissance (+68 pour cent d’emprunteurs entre 2007 et 2008) – intéresse toujours les bailleurs internationaux. Les 47 bailleurs ayant participé à l’enquête sur les sources de financement n’ont pas signalé d’activités au Botswana, au Gabon, en Érythrée, en Guinée équatoriale ou aux Seychelles.



Source : Enquête 2009 du CGAP sur les sources de financement de la microfinance ; nombre d’institutions participantes : 47 des 61 bailleurs sont actifs en ASS

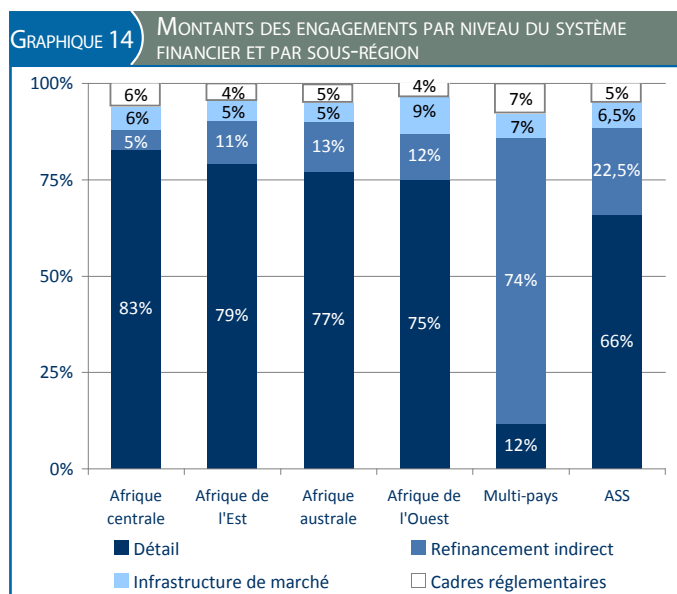
GRAPHIQUE 13 MONTANTS DES ENGAGEMENTS PAR PAYS (MILLIONS USD)



Source : Enquête 2009 du CGAP sur les sources de financement de la microfinance ; nombre d’institutions participantes : 47 des 61 bailleurs sont actifs en ASS ; inclut uniquement les projets nationaux, les projets multinationaux ne sont pas inclus.

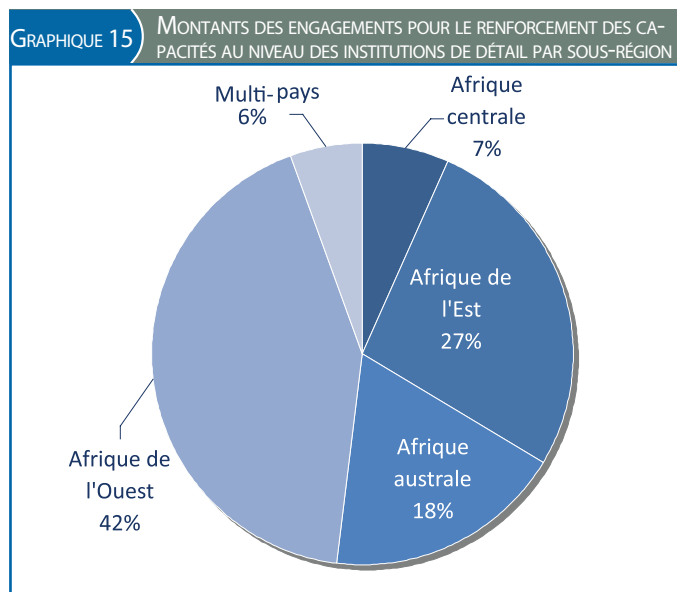
Accent sur le renforcement des institutions de détail

Les bailleurs et les investisseurs en ASS, comme ailleurs, accordent la majorité de leurs financements au soutien des institutions financières de détail. Les institutions de détail solides et en pleine croissance constituent la colonne vertébrale du secteur financier et sont en mesure d’absorber des financements importants pour leurs fonds propres et pour renforcer leurs capacités afin d’élargir l’accès aux services financiers des populations pauvres. En ASS, 66 pour cent des engagements sont directement affectés aux institutions de détail (voir **graphique 14**).



Source : Enquête 2009 du CGAP sur les sources de financement de la microfinance ; nombre d'institutions participantes : 47 des 61 bailleurs sont actifs en ASS

La capacité institutionnelle reste un obstacle important au progrès de la microfinance en ASS. Le fait que l'ASS reçoive 35 pour cent du milliard de dollar des engagements mondiaux des bailleurs pour le renforcement des capacités au niveau des activités de détail est un élément encourageant, même si ce montant n'est pas réparti de façon équilibrée entre les sous-régions (voir **graphique 15**).



Source : Enquête 2009 du CGAP sur les sources de financement de la microfinance ; nombre d'institutions participantes : 47 des 61 bailleurs sont actifs en ASS

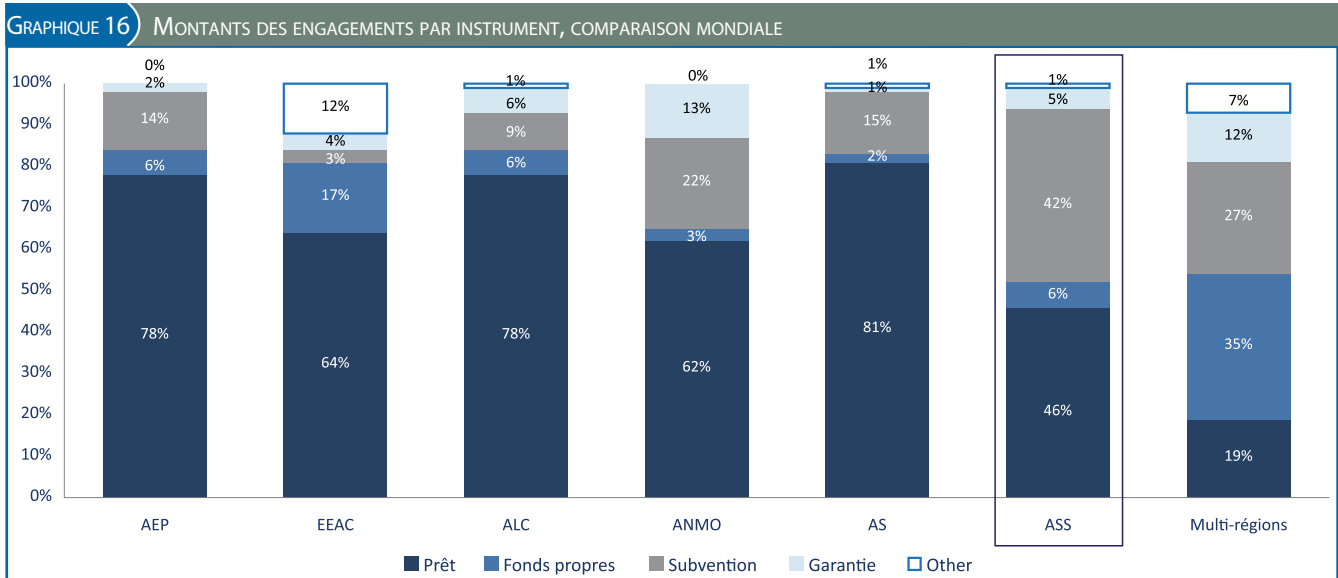
Les bailleurs internationaux agissent également au niveau méso du système financier, par le refinancement indirect ou en soutenant l'infrastructure de marché. Près de 23 pour cent des engagements sont affectés au refinancement indirect via des intermédiaires, tels que les VIM ou les structures faitières²⁰, dont plus de la moitié provient des IFD. L'infrastructure de marché reçoit 6,5 pour cent des fonds engagés.

Il existe également un intérêt important, accompagné de financement, pour les cadres réglementaires ou niveau macro du système financier. Le financement au niveau des cadres réglementaires représente 5 pour cent du total des engagements en ASS – ce qui en fait la région la mieux dotée dans ce domaine. Même si cela peut paraître peu important, l'engagement à ce niveau requiert moins de financement, mais davantage de ressources humaines compétentes comparativement à, par exemple, l'octroi d'un prêt à une grande IMF. La majorité des projets au niveau des cadres réglementaires en ASS sont soutenus par des bailleurs de fonds bilatéraux.

Les prêts et les subventions sont les principaux instruments

Les bailleurs de fonds et les investisseurs soutiennent le développement de la microfinance en ASS principalement au travers des prêts et des subventions. Les prêts – provenant en majorité des agences multilatérales par le biais des prêts aux gouvernements – représentent 46 pour cent des engagements, contre 42 pour cent pour les subventions (voir **graphique 16**). Il n'est pas surprenant que les deux tiers du financement par prêt soient alloués à l'Afrique de l'Ouest et de l'Est, les deux marchés sous-régionaux les plus développés. Près d'un tiers des engagements par subventions revient à l'Afrique de l'Ouest, siège de la majeure partie des efforts de renforcement des capacités au niveau des institutions de détail. L'impor-

²⁰ Les institutions faitières intéressent souvent les bailleurs car le fait de regrouper l'argent dans un seul véhicule réduit le coût des transactions et évite de devoir traiter individuellement avec chaque institution de détail. Des exemples d'institutions faitières en ASS incluent MITAF en Sierra Leone et le FPM en RDC.



Source : Enquête 2009 du CGAP sur les sources de financement de la microfinance ; nombre d'institutions participantes : 61

tance du financement sous forme de subventions – aucune autre région du monde n’atteint un tel niveau d’engagement en la matière – répond sans aucun doute au contexte régional, notamment au besoin pressant de renforcer les capacités à tous les niveaux du système financier.

Analyse ascendante de la structure de financement des IMF en ASS

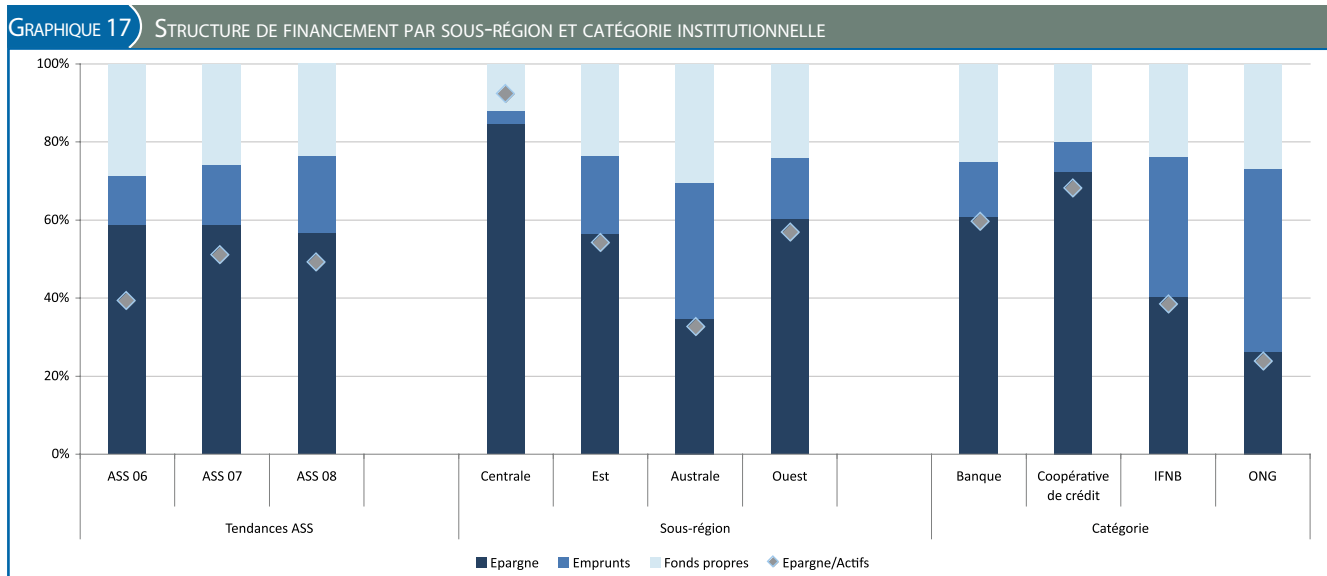
L’ASS est la région la plus lourdement financée par l’épargne. Les emprunts représentent 20 pour cent des fonds – soit le plus faible taux d’emprunt toutes régions confondues. Les apports de capitaux représentent une part réduite mais importante des sources de financement pour les IMF en ASS.

L’épargne reste la plus grande source de financement des IMF

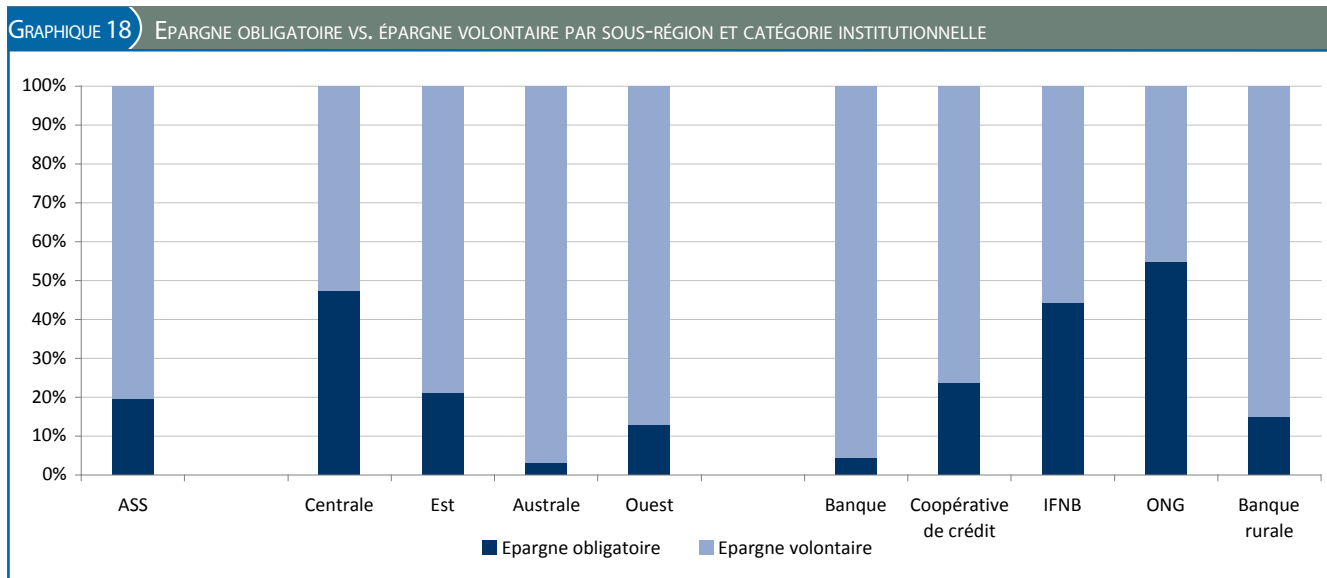
Plus que dans toute autre région, les IMF d’ASS financent leurs opérations grâce à la mobilisation de l’épargne qui représente 60 pour cent des financements (voir **graphique 17**). De fait, l’épargne dépasse de loin toutes les autres sources de financement externes, y compris les flux internationaux dont il a été question ci-dessus. La majeure partie de cette épargne (80 pour cent) se trouve sur des comptes

d’épargne volontaire (voir **graphique 18**). Cependant, les IMF en ASS ont vu leur ratio d’épargne sur actif baisser en 2008, à mesure que les emprunts contribuaient davantage à la structure globale de financement.

Il existe de fortes disparités entre les structures de financement, en fonction de la sous-région et du type institutionnel, comme le montre la **graphique 17**. Le type institutionnel est un élément déterminant essentiel de la structure de financement. Ainsi, l’épargne représente 70 pour cent du financement des coopératives de crédit. La structure de financement des banques, qui représentent 40 pour cent de la totalité de l’épargne en ASS, est celle qui se rapproche le plus de la structure globale des IMF en ASS. Les ONG, quant à elles, comptent davantage sur les emprunts, et ne détiennent que 3 pour cent de l’épargne en ASS.



Source : MIX Market, 2006-2008. Les résultats de l'épargne, des emprunts et des fonds propres sont des totaux. Le ratio épargne/actifs représente les valeurs médianes

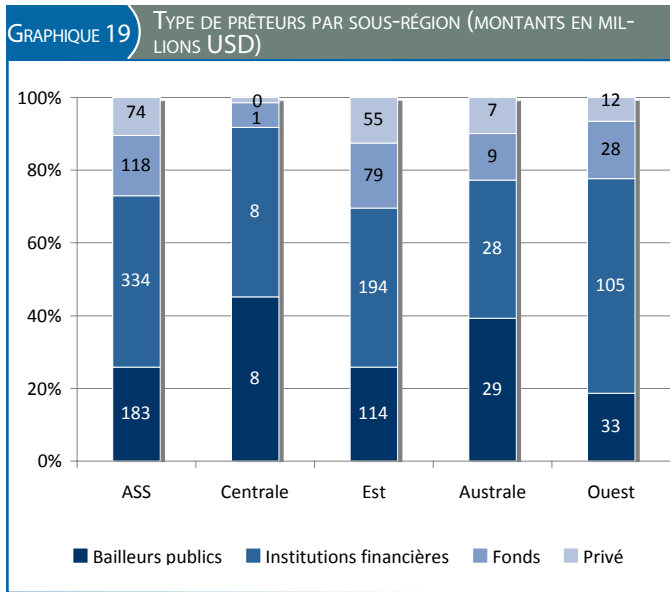


Source : MIX Market 2008. Résultats établis selon des totaux

L'emprunt comme source de financement : 50 pour cent local, 50 pour cent international

Les emprunts réalisés auprès de plusieurs types de prêteurs constituent une autre source essentielle de financement pour les IMF (voir **graphique 19**). Les IMF reçoivent dans l'ensemble des financements de prêteurs internationaux et locaux à parts égales (voir **graphique 20**). Cependant, les prêts internationaux présentent un taux d'intérêt légèrement supérieur. Les

institutions financières fournissent près des trois quarts des emprunts locaux et constituent la première source d'emprunts pour les IMF d'ASS avec plus d'un tiers de la totalité des emprunts. Les bailleurs publics représentent un peu plus d'un quart du total des emprunts, dont les deux tiers proviennent de sources internationales et présentent un taux d'intérêt deux fois plus élevé que celui des bailleurs locaux publics, soit 11 pour cent. Le **tableau 4** présente l'éventail des coûts d'emprunts pour les IMF par sous-région et type de prêteur.

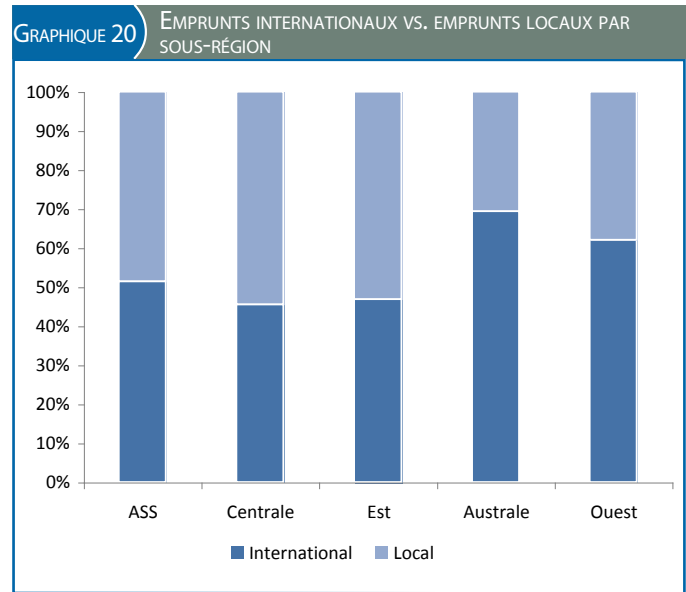


Source : Base de données MIX sur la structure du financement, 2008

Les financements internationaux ne représentent que 15 pour cent du total des emprunts et sont très fortement concentrés sur quelques marchés. La concentration des financements internationaux en Afrique de l’Est et de l’Ouest, présentée précédemment, apparaît également du point de vue de la structure de financement. Les dix premiers pays bénéficiaires des financements internationaux sont tous situés dans ces deux sous-régions. Le Kenya reçoit, à lui seul, plus de 40 pour cent de la totalité des financements internationaux au niveau des IMF. Cependant, parmi les dix pays ayant le plus gros portefeuille de prêts, trois ne reçoivent aucuns financements internationaux (l’Éthiopie, où les fonds internationaux sont intermédies par des agences locales pour ensuite être rétrocédés aux IMF, l’Afrique du Sud et le Burkina Faso). Quelques pays, notamment l’Ouganda, la Tanzanie et le Niger, reçoivent des financements internationaux dont les montants sont disproportionnés par rapport à leurs portefeuilles de prêts.

Les subventions en fonds propres restent faibles mais importantes

Un peu plus de 20 pour cent des financements des IMF proviennent de fonds propres, dont 3 pour cent sont soit des subventions en fonds propres soit des



Source : Base de données MIX sur la structure du financement, 2008

TABEAU 4 COÛTS DES RESSOURCES PAR TYPE DE PRÊTEUR ET SOUS-RÉGION

Type de prêteur	ASS	Centrale	Est	Australe	Ouest
Baillleurs publics	8%	3%	9%	8%	5%
Institutions financières	9%	7%	8%	13%	10%
Fonds	10%	8%	10%	11%	10%
Privé	3%	4%	3%	1%	5%
Mixte	8%	5%	8%	9%	9%

Source : Base de données MIX sur la structure du financement, 2008

subventions au profit des IMF et qui font partie de leurs fonds propres. L’ASS se situe au deuxième rang mondial en termes de pourcentage des subventions. Les subventions en fonds propres ne représentent pas plus de 1 pour cent dans les autres régions (à l’exception de la région ANMO). Ces apports en capitaux, dont la part est assez faible comparée au montant total de l’épargne et des autres financements, contribuent de manière importante au renforcement des capacités institutionnelles. Les apports en capitaux sont particulièrement présents en Afrique centrale et de l’Ouest, où ils représentent près d’un quart de la totalité des fonds propres. En Afrique de l’Est et australe, les apports en capitaux ne représentent que 4 pour cent du total des fonds propres.

Situation par sous-région...

AFRIQUE CENTRALE

L'Afrique centrale dépend presque exclusivement de l'épargne, ce qui s'explique par la prédominance des coopératives de crédits. Il est intéressant de noter que, en dépit de la tendance des coopératives de crédits à mobiliser l'épargne volontaire, une part importante de ces dépôts est obligatoire dans cette sous-région. L'Afrique centrale représente moins de 2 pour cent de la totalité des emprunts d'ASS, alors même que les taux d'intérêt y sont généralement plus bas que dans les autres sous-régions. Un peu plus de la moitié des emprunts provient de sources locales, alors que les taux d'intérêt sont supérieurs de 3 pour cent à ceux provenant de sources internationales. Les bailleurs publics et les institutions financières sont à l'origine de 90 pour cent des emprunts d'Afrique centrale, dont plus de la moitié est fournie par des banques commerciales.

AFRIQUE DE L'EST

L'Afrique de l'Est bénéficie d'une structure de financement relativement équilibrée : les dépôts représentent un peu plus de la moitié des financements. Pour plusieurs grandes institutions collectant l'épargne, les dépôts mobilisés ne proviennent pas uniquement des clients de la microfinance mais également des entreprises ou d'autres institutions. Ces volumes importants d'épargne représentent un quart de l'épargne totale de la sous-région et contribuent généralement à réduire les coûts de fonctionnement des IMF, c'est pourquoi ils constituent une source relativement peu coûteuse de financement. Cependant, ces dépôts peuvent également représenter un risque de liquidité accru pour les IMF étant donné qu'une entreprise peut décider de retirer des fonds importants à n'importe quel moment. L'Afrique de l'Est compte plus de la moitié des emprunts d'ASS. Malgré le volume considérable de fonds étrangers engagés dans cette sous-région, une part légèrement supérieure des emprunts provient de sources locales, dont le taux d'intérêt est plus bas. Les financements internationaux coûtent cher : au Rwanda, le taux d'intérêt s'élève en effet à 20 pour cent contre 10 pour cent au Kenya, en Tanzanie et en Ouganda.

AFRIQUE AUSTRALE

En Afrique australe, les sources de financement sont très équilibrées, avec environ un tiers provenant de l'épargne, un tiers des emprunts et un tiers des fonds propres. Presque toute l'épargne provient des banques sous la forme d'épargne volontaire (voir **graphique 18**). De plus, 70 pour cent des emprunts de cette région proviennent de sources internationales, dont les taux d'intérêt sont plus bas que ceux des prêteurs locaux. Plus de la moitié de ces emprunts internationaux revient à une seule IMF en Angola et à deux IMF en Afrique du Sud. De façon générale, les taux d'intérêt dans cette sous-région ont tendance à être supérieurs à ceux des autres régions étant donné qu'une grande partie de ces emprunts va en Afrique du Sud. La base importante en fonds propres dans cette sous-région s'explique par la présence de plusieurs grandes banques et par la prépondérance des ONG.

AFRIQUE DE L'OUEST

L'épargne représente, en Afrique de l'Ouest, plus de 65 pour cent des financements, dont les trois quarts proviennent des coopératives de crédit. Alors que l'épargne en Afrique centrale est fortement concentrée au Cameroun, en Afrique de l'Ouest l'épargne provient de plusieurs pays, 6 des 12 pays de cette sous-région contribuant chacun à hauteur d'au moins 10 pour cent des dépôts. A l'instar de l'Afrique de l'Est, l'Afrique de l'Ouest reçoit un volume important d'engagements internationaux. Les emprunts internationaux représentent un peu plus de 60 pour cent des emprunts totaux, dont 70 pour cent sont destinés au Bénin, au Sénégal et au Ghana. La majorité des prêts en Afrique de l'Ouest provient d'institutions financières et affiche dans l'ensemble des taux d'intérêt élevés. D'autre part, les prêts de bailleurs publics – dont les trois quarts reviennent au Sénégal et au Bénin – représentent 20 pour cent des emprunts et s'accompagnent généralement de taux d'intérêt relativement bas.

PERFORMANCES DES IMF

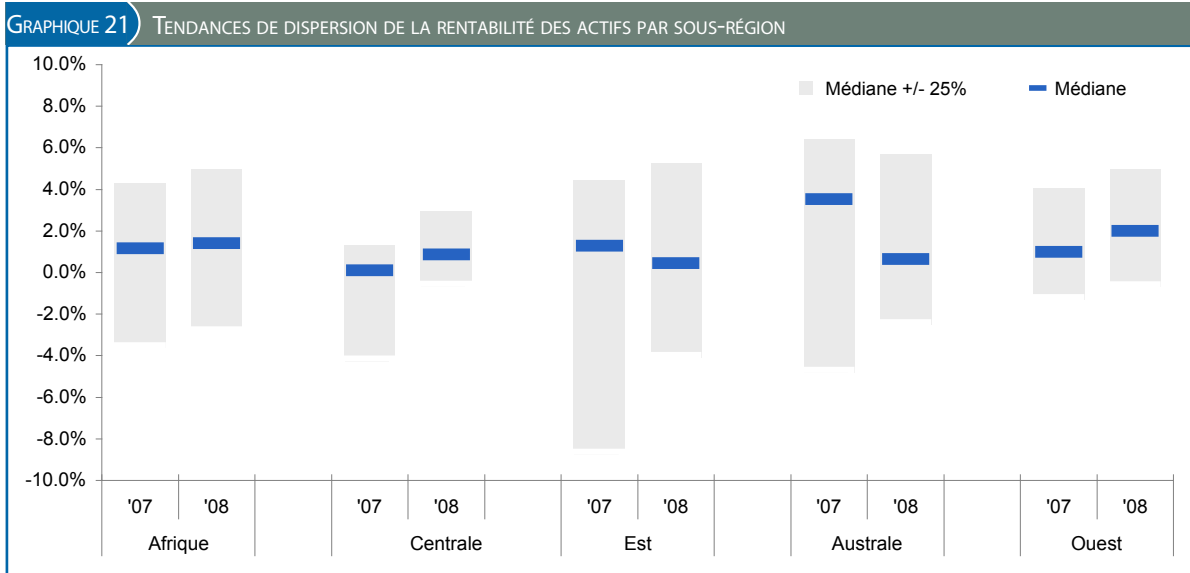
⇒ *Les produits d'exploitation des IMF ont augmenté car une part plus importante de leurs actifs a été placée dans le portefeuille de prêts.*

⇒ *Mais leurs niveaux d'efficacité et de productivité ont diminué, peut-être à cause des investissements réalisés pour maintenir la stabilité de la qualité du portefeuille en ces temps difficiles.*

La rentabilité des IMF est restée à peu près constante entre 2007 et 2008 en ASS, en dépit des difficultés engendrées par la hausse des prix des denrées alimentaires et du carburant, ainsi que la crise financière et économique mondiale. Même si l'on observe un ralentissement général de la croissance, notamment en matière de crédits, la performance globale des IMF de la région apparaît relativement stable. Contrairement à 2007, l'IMF médiane n'a pas réussi à atteindre une autosuffisance opérationnelle complète en 2008, mais dans leur ensemble, les IMF ont fait preuve d'une bonne résistance, avec des tendances globalement positives.

Taux de rentabilité stables et convergents

En général, les rendements en ASS sont en adéquation avec les chiffres de 2007, même si la fourchette des rendements des IMF (allant de pertes à profits réalisés) s'est rétrécie en 2008 (voir **graphique 21**). Les IMF du premier quartile ont enregistré une hausse de rentabilité dans toutes les sous-régions et se rapprochent du taux de rentabilité de l'IMF médiane. Cela signifie que les IMF dont la position était la plus difficile en matière de rentabilité ont connu une contraction de leurs pertes en 2008. La rentabilité des IMF du troisième quartile a également augmenté dans la plupart des sous-régions grâce à une hausse des rendements d'un plus grand nombre d'IMF. Si le rendement des actifs médian au niveau régional n'a pas crû significativement entre 2007 et 2008, le rétrécissement de la fourchette de résultats indique une moindre volatilité des rendements et une diminution du nombre d'IMF accusant des pertes importantes en bas de l'échelle. Il s'agit là d'un signal positif, reflétant une amélioration de la rentabilité de l'ensemble des institutions opérant dans la région.



Source : MIX Market, 2007-2008

En Afrique de l'Est par exemple, le rendement des actifs des IMF du premier quartile a augmenté, passant de près de -9 pour cent à -4 pour cent. Malgré un léger fléchissement du rendement médian, la tendance apparaît positive et, comme le montre la convergence des rendements, davantage d'IMF se rapprochent du seuil d'autosuffisance. Ce résultat repose principalement sur l'amélioration des performances de plusieurs IMF au Rwanda et en Tanzanie qui avaient connu de sérieuses difficultés en 2007 mais ont vu leurs rendements croître significativement en 2008.

Les IMF d'Afrique de l'Ouest avaient, quant à elles, déjà montré une fourchette de performance relativement étroite. Les IMF y sont globalement plus mûres que dans d'autres sous-régions ; en effet, plus de 60 pour cent des IMF d'Afrique de l'Ouest sont des institutions expérimentées, parvenues à un stade de maturité avancé. Leur expérience dans la région leur a permis de continuer à œuvrer dans un contexte hautement inflationniste en 2008 de manière à obtenir des résultats comparables à ceux de 2007.

Accroître les produits financiers en consacrant une portion plus élevée des actifs au portefeuille

La hausse des rendements décrite plus haut a été obtenue par les IMF grâce notamment à une exploitation plus productive de leurs actifs. En allouant un pourcentage plus élevé de leurs actifs au portefeuille de prêts, les IMF utilisent plus efficacement leurs fonds existants pour soutenir leurs opérations. Le portefeuille de prêts constitue la partie la plus rentable de la base d'actifs. En effet, en y consacrant une part plus importante de leurs actifs, les IMF obtiennent au final des produits supérieurs. Les IMF d'ASS continuent à placer un pourcentage plus faible de leurs actifs dans le portefeuille que les autres régions (66 pour cent), malgré une augmentation de 5 pour cent entre 2007 et 2008.

L'amélioration de la productivité des actifs a permis aux IMF de baisser leurs taux d'intérêt pour attirer des clients dans un environnement de concurrence croissante en ASS. Le rendement global du porte-

feuille a diminué de 2 pour cent, réduisant de fait les coûts pour les clients. Toutefois, l'augmentation du ratio portefeuille/actif a suffisamment accru les produits financiers des IMF pour compenser cette baisse des taux d'intérêt.

On trouve un exemple de ce scénario chez les IMF qui se sont focalisées sur la mobilisation de l'épargne, qui ont vu une hausse sensible de leur ratio portefeuille/actifs, une hausse de leurs produits financiers, et une baisse du rendement de leur portefeuille nettement inférieur à celui des IMF n'ayant pas mobilisé l'épargne. Il apparaît que ces IMF obtiennent des rendements beaucoup plus élevés que celles ayant un niveau faible ou nul d'intermédiation financière. Le rendement de leurs actifs s'élève à 2 pour cent tandis que celui des IMF orientées uniquement sur le crédit n'atteint que 0,1 pour cent. L'IMF médiane avec une intermédiation financière élevée présente un rendement de portefeuille inférieur à 30 pour cent tandis que les institutions avec une intermédiation financière faible ou nulle atteignent des rendements de 40 à 50 pour cent. En se focalisant sur la mobilisation de l'épargne, les IMF avec un niveau élevé d'intermédiation financière bénéficient d'un coût des ressources plus bas que les IMF avec une faible intermédiation financière qui encourent des taux d'intérêt plus élevés sur les prêts. Toutefois, les IMF totalement dépourvues d'épargne présentent un coût des ressources le plus faible, dans la mesure où les subventions représentent une part plus importante de leurs fonds. En effet, leur ratio dettes/fonds propres représente moins de la moitié de celui des IMF à niveau d'intermédiation financière élevé.

Taux d'intérêt, structure des coûts et pérennité dans l'UEMOA

Depuis 1997, les autorités de réglementation des huit pays de l'UEMOA ont fixé le taux d'usure sur les opérations bancaires et de microfinance respectivement à 18 et 27 pour cent, en vue de protéger les consommateurs face aux prêteurs sans scrupules. Beaucoup de praticiens considèrent que le taux d'usure entrave le développement du secteur dans la région.

En 2007, la BCEAO a décidé d'éclaircir cette question en entamant une série d'études pour analyser la structure des coûts et des prix des opérations de microfinance au Sénégal, au Mali et au Bénin.

Les principales conclusions de ce rapport sont les suivantes :

- Les taux d'intérêt effectifs appliqués par les IMF varient en fonction de la clientèle ciblée, de la zone d'opération, de la gamme de produits de prêts, du type d'institution et/ou du montant du prêt individuel déboursé.
- La rentabilité des IMF dépend essentiellement du montant des charges de personnel, du niveau de risque de leur portefeuille et du rendement de leurs produits de prêts.

Source : « Etude sur les coûts et la tarification des services offerts par les systèmes financiers décentralisés dans l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine: Synthèse des études réalisées entre 2007 et 2008 au Mali et au Sénégal par la BCEAO et au Bénin par Millenium Challenge Account/ Bénin. » Août 2009.

Charges d'exploitation élevées et une productivité en baisse

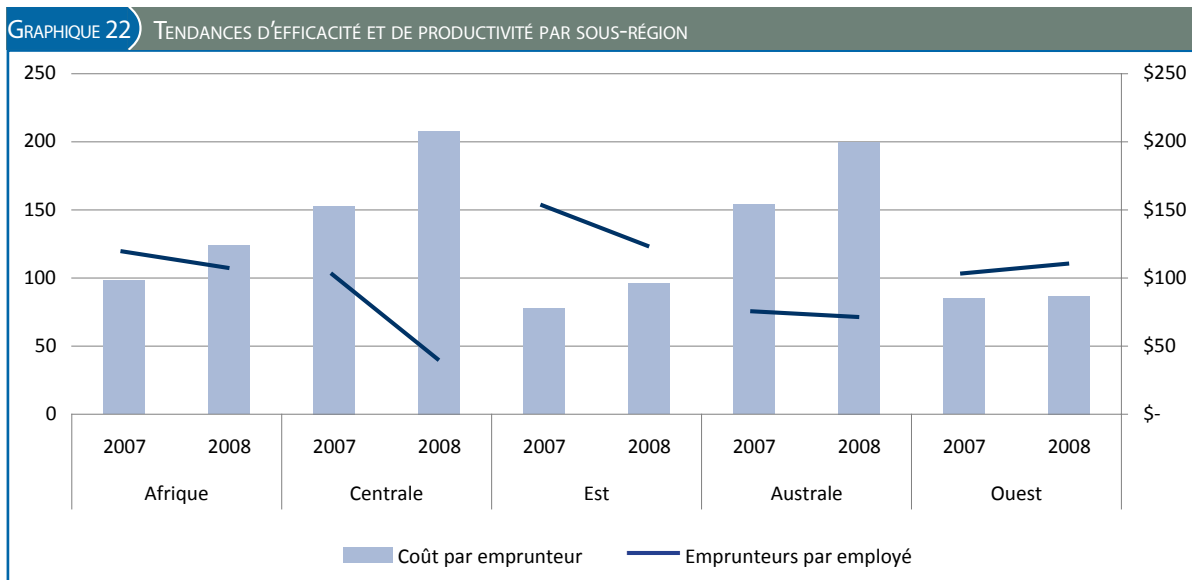
La croissance des produits du portefeuille est cruciale pour la rentabilité des IMF, surtout que leurs dépenses en 2008 étaient les plus élevées de toutes les régions. Ce sont les charges d'exploitation, et non les charges financières, qui expliquent ce niveau élevé de dépenses. En effet, en raison de la prépondérance de l'épargne comme source de financement, l'ASS présente un ratio de charges financières très faible et se classe en avant-dernière position mondiale, juste devant la région ANMO.

Les IMF d'ASS consacrent un pourcentage élevé de leurs fonds aux salaires de leurs employés. Le salaire moyen par rapport au revenu national brut par habi-

tant y est près de trois fois plus élevé que dans les autres régions. Selon certains analystes, lorsque la main d'œuvre qualifiée est rare ou que de nouveaux arrivants pénètrent le marché (y compris les banques commerciales qui se lancent dans la microfinance), on constate un taux élevé de rotation du personnel, susceptible de contribuer à la hausse des charges d'exploitation²¹.

De plus, alors qu'un large pourcentage des fonds est déjà dévolu aux charges de personnel, le nombre total d'employés des IMF en ASS a augmenté deux fois plus que le nombre total d'emprunteurs. Ce ralentissement imprévu de la croissance du nombre d'emprunteurs constitue l'un des facteurs expliquant la baisse de productivité et d'efficacité des IMF en 2008. Alors que le montant moyen des prêts augmentait, le coût par emprunteur s'élevait également de 25 pour cent (signalons cependant que l'ASS se situe exactement au milieu de toutes les régions du monde, tant en termes d'efficacité que de productivité). Il se pourrait qu'en fait, dans certaines IMF, la baisse des niveaux de productivité et d'efficacité relève de décisions conscientes et positives. Des prêts de montants importants nécessitent souvent davantage de vigilance, de travail de sélection et de surveillance pour chaque prêt. Il semble que les IMF aient préféré placer la priorité sur les ressources requises pour surveiller et évaluer leurs portefeuilles de prêts, ce qui a négativement impacté leurs taux d'efficacité et de productivité mais leur a permis de maintenir le portefeuille à risque au niveau de l'année précédente malgré les graves problèmes économiques de l'année 2008.

²¹ http://www.m-cril.com/SEF_Social_Rating.pdf et <http://allafrica.com/stories/200804231110.html>

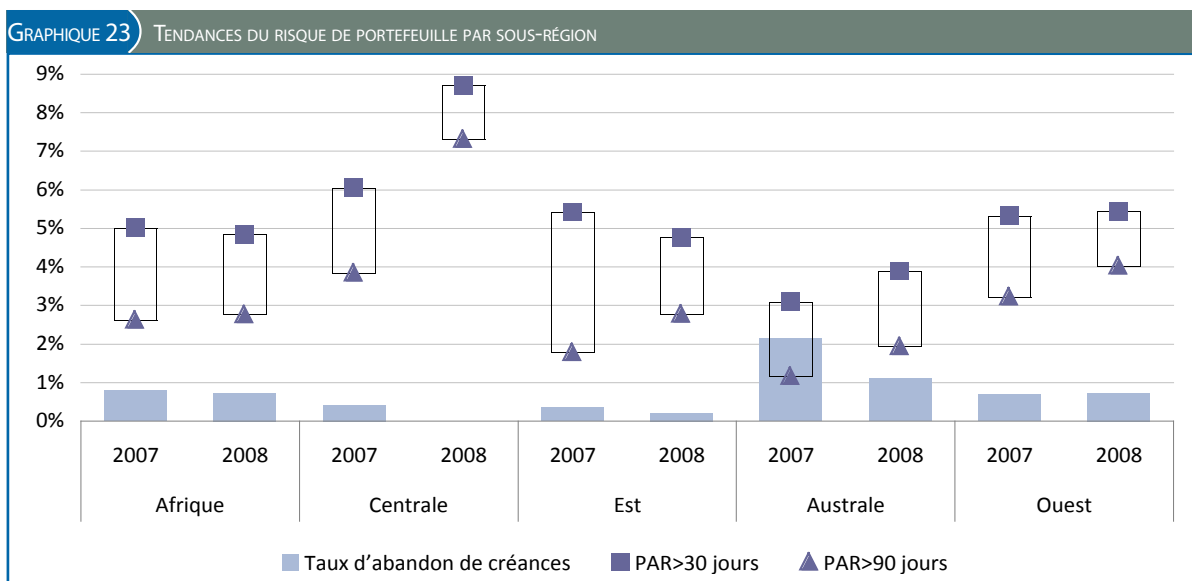


Source : MIX Market, 2007-2008

Le portefeuille à risque (PAR) reste globalement stable

La vigilance accrue des IMF a permis de maintenir le portefeuille à risque de la région au niveau des chiffres de 2007 – il reste supérieur à celui des autres régions mais n'augmente pas (voir **graphique 23**). L'Afrique de l'Est et de l'Ouest ont résisté aux crises locales et ont maintenu une bonne qualité de portefeuille en 2008. Cependant, l'Afrique centrale a enre-

gistré une hausse significative du PAR, probablement à cause du suivi des créances douteuses par les IMF qui a engendré une baisse de productivité, et non en raison d'une augmentation du personnel destinée à parer à toute baisse de qualité du portefeuille.



Source : MIX Market, 2007-2008

Réduction du risque de crédit et amélioration de la productivité

L'absence d'informations sur les habitudes d'emprunts des clients des institutions financières constitue un obstacle aux performances desdites institutions. Face à cette difficulté, les institutions financières peuvent se tourner vers les centrales de risques privées et publiques pour obtenir des informations sur l'historique de crédit des emprunteurs, institutionnels ou individuels. Elles passeront ainsi moins de temps à évaluer les demandes de prêts, ce qui aura pour effet de diminuer leurs coûts de transaction. Les centrales de risques peuvent contribuer à renforcer la concurrence entre les différentes institutions financières pour attirer les clients les plus fiables et inciter les emprunteurs à rembourser leurs prêts.

En ASS, 26 pays ont déjà mis en place – ou sont en train de le faire – des centrales de risques publiques et 13 disposent de centrales de risques privées. Quatre pays restent dépourvus de ce type de structures, bien que le Lesotho et la Sierra Leone prévoient de créer une centrale de risques. Les IMF de six pays collaborent avec des centrales de risques privées (en Ouganda, uniquement pour les IMF collectant l'épargne) ou des centrales publiques (au Burundi où les IMF ont l'obligation de rendre des comptes à la centrale des risques, au Mozambique où les IMF ont accès aux informations sur les emprunteurs, et en Tanzanie lorsque la centrale sera implantée). Parfois, les IMF établissent des accords informels entre elles pour identifier les mauvais payeurs, par exemple au Ghana.

TABLEAU 5 CENTRALES DE RISQUES PAR PAYS

Centrales de risques	Pays	
Centrales de risques publiques (26)	Angola Burundi Cap-Vert CEMAC (6) RDC Éthiopie Gambie	Guinée Libéria Madagascar Mauritanie Mozambique Sao Tomé UEMOA (8)
Centrales de risques privées (13)	Botswana Ghana Kenya Malawi Namibie Nigeria Rwanda	Afrique du Sud Swaziland Tanzanie Ouganda Zambie Zimbabwe
IMF participant à des centrales de risques (6)	Burundi Mozambique Rwanda	Afrique du Sud Tanzanie Ouganda
Absence de centrales de risques (4)	Érythrée Lesotho	Sierra Leone Soudan
Aucune information (4)	Comores Djibouti	Seychelles Somalie

Source : 2009 Overview of Microfinance-Related Legal and Policy Reform in Sub-Saharan Africa, CGAP

Situation par sous-région...

La tendance positive de convergence des rendements observée à travers l'ASS, qui indique une baisse générale de la volatilité, s'est déployée de manière inégale dans les différentes sous-régions. Si certaines ont connu des changements significatifs en matière de produits, de charges, de productivité ou de portefeuille à risque, d'autres ont obtenu des résultats plus stables par rapport à 2007.

AFRIQUE CENTRALE

En Afrique centrale, les rendements ont accusé une légère hausse, et une convergence significative, en 2008. Les produits financiers de la sous-région restent les plus faibles de tout le continent. En effet, avec à peine la moitié des actifs dédiée au portefeuille et un rendement faible et décroissant, le revenu médian se situe à moins de 50 pour cent du revenu médian de l'ensemble de l'ASS. Si les charges d'exploitation de la sous-région restent les plus faibles d'ASS, elles ont néanmoins enregistré la plus forte hausse en 2008 avec une montée en flèche du PAR obligeant les IMF à consacrer tous leurs efforts à la sauvegarde de leur portefeuille, au détriment de la croissance. L'absence de supervision (décrite dans le chapitre de ce rapport consacré aux cadres légaux et réglementaires) amène les IMF à conserver des prêts douteux pendant de longues périodes. Une situation particulièrement évidente au Cameroun, où aucun prêt n'a été annulé bien que le PAR >30 jours de l'IMF médiane ait atteint presque 20 pour cent. Cet accroissement de l'exposition au risque peut s'expliquer par le fait que le montant moyen des prêts est pratiquement le double de celui des autres sous-régions. En conséquence, les retards de paiements impactent plus fortement le portefeuille.

AFRIQUE DE L'EST

Même si la productivité de ses actifs est la plus forte de la région, l'Afrique de l'Est a connu une baisse des rendements résultant d'une hausse plus rapide des charges que celle des produits. Elle se retrouve donc dans la position de la sous-région la moins rentable en 2008. Les coûts des ressources ont augmenté, surtout au Kenya, en Ouganda et en Tanzanie.

La crise postélectorale au Kenya a durement frappé les IMF car les troubles ont touché principalement les régions rurales défavorisées. Les clients ont rencontré des difficultés pour rembourser leurs prêts et ont cherché de nouveaux fonds pour relancer leurs activités. Les IMF se sont tournées vers des financements d'urgence coûteux pour éviter des problèmes de trésorerie et répondre aux besoins de leurs clients alors que les prêts n'étaient pas remboursés dans les délais prévus. Enfin, un ralentissement des activités de crédit en raison d'une augmentation attendue du risque ont conduit les IMF à maintenir des dépenses de personnel pour des agents de crédit ayant une charge de travail réduite, débouchant ainsi sur un recul de la productivité. La baisse du nombre d'emprunteurs par employé a eu un impact direct et positif sur le risque du portefeuille. Ainsi, malgré la crise dans la région, le PAR > 90 jours a en fait diminué en 2008.

AFRIQUE AUSTRALE

En dépit d'une chute des rendements en 2008, cette sous-région est restée la plus rentable de toute l'ASS. Grâce au rendement élevé du portefeuille – de loin le plus élevé de tous – attribuable à un volume significatif de prêts à la consommation, les produits en Afrique australe sont pratiquement deux fois plus importants que dans le reste de l'ASS. Une croissance significative de la productivité des actifs a également contribué à ce niveau élevé de rendement.

AFRIQUE DE L'OUEST

Cette sous-région a manifestement bénéficié d'un pourcentage relativement élevé d'IMF mûres qui ont su pallier à une forte inflation liée à la crise alimentaire, amenant des résultats plus stables que dans toutes les autres sous-régions à tous les niveaux. La rentabilité a légèrement augmenté grâce à une hausse des rendements et les dépenses sont restées stables par rapport à 2007 dans la mesure où l'accent mis sur la mobilisation de l'épargne a permis de maintenir les coûts des ressources. En dépit de taux d'inflation élevés, l'efficacité, la productivité et le risque de portefeuille sont tous restés relativement constants, témoignant de la bonne résistance de cette sous-région.

PERSPECTIVES

En cette année de crise économique mondiale, les marchés de la microfinance en ASS ont globalement bien résisté. Les bailleurs de fonds et les investisseurs continuent de soutenir la microfinance dans la région et ont augmenté leurs engagements de 13 pour cent en 2008. Les bailleurs internationaux jouent un rôle significatif dans la mesure où ils contribuent à mettre en place une infrastructure de marché et soutiennent les cadres légaux et réglementations correspondantes ; mais c'est la mobilisation de l'épargne qui constitue la base des institutions de détail.

Malgré une croissance ralentie du nombre d'emprunteurs et du portefeuille en 2008, les IMF ont enregistré des performances stables et maintenu une qualité de portefeuille constante. En réalité, les rendements ont été moins volatiles et moins d'IMF ont connu des pertes importantes qu'en 2007. Les tendances sont encourageantes car les marchés de la microfinance en ASS ont relativement bien surmonté les difficultés économiques de la période. La vigilance et l'attention portée à la qualité de la gestion et de la gouvernance restent de mise, surtout avec la possibilité de contrechocs de la crise encore à venir. Toutefois, les tendances positives de 2008 et les dernières innovations, telles que le lancement de solutions de banques à distance, laissent espérer de bonnes performances en ASS l'année prochaine.

REMERCIEMENTS

Nous remercions tout particulièrement Antonique Koning, Barbara Gähwiler et Djibril Mbengue du CGAP, Blaine Stephens du MIX et Christine Poursat pour leurs contributions à ce rapport.

Audrey Linthorst
MIX

Estelle Lahaye
CGAP

Alexia Latortue
CGAP

COLLECTE ET TRAITEMENT DES DONNÉES

Pour les besoins du benchmark, le MIX collecte et traite les données financières et de portée des IMF conformément aux standards internationaux de la microfinance tels qu'ils sont appliqués pour le MicroBanking Bulletin. Les données brutes sont collectées auprès des IMF, reformatées selon les standards de reporting et vérifiées à l'aune des états financiers audités, des rapports de rating ou d'autres rapports d'évaluation et de contrôle externes disponibles. Les indicateurs de performance sont alors ajustés en utilisant les standards du secteur en matière d'ajustement afin d'éliminer les effets des subventions, assurer un provisionnement minimal des risques et refléter l'impact de l'inflation sur les performances des institutions. Ce processus permet d'améliorer la comparaison des indicateurs de performances entre les institutions.

IMF PARTICIPANTES EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE

Indicateurs 2008 (195 IMF)

Angola : KixiCredito

Bénin : ACFB, Alidé, CBDIBA/RENACA, CMMB, FECECAM, FIDEVIE, PADME, PAPME, Vital Finance

Burkina Faso : CVECA SOUM*, GRAINE sarl, LSK*, Micro Start*, RCPB

Burundi : COSPEC, Turame Community Finance, WISE*

Cameroun : ACEP Cameroon*, CamCCUL, CCA, CDM, CDS, CECIC S.A., CEC-PROM Mature, MC², SOFINA

République centrafricaine : CMCA

Tchad : UCEC/MK

Congo, République Démocratique : COOPEC/ACCO*, FINCA – DRC, Hekima*, PAIDEK, ProCredit Bank- DRC, COOPEC CAMEC Inkisi, COOPEC CAMEC Kimpese, COOPEC CAMEC Lukala

Congo : CAPPED, FAM*

Côte d'Ivoire : UNACOOPEC-CI*

Éthiopie : ACSI, DECSI, OCSSC*, ADCSI*, Wisdom, Buusaa Gonofaa, Wasasa, Eshet, SFPI, PEACE, Meklit*, Harbu, Gasha, Degaf*, Letta*

Gambie : GAWFA, Reliance

Ghana : SAT, OISL, Bessfa RB, ProCredit – GHA, APED, Asa Ghana*, FASL, Atwima Kwanwoma, Maata-N-Tudu, Bonzali RB*, KSF, Nwabiagya RB*, Upper Manya RB, Kakum RB, CRAN, Juaben RB*, Otusekan RB, South Akim RB*, CFF, La Community Bank, ID-Ghana, Akuapem RB, Union RB, CEDEF*, DQF*, AGSG

Guinée : 3A Entreprises, CAFODEC, CPECG Yete Mali, CRG, Pride Finance, RCCECG

Guinée-Bissau : DIVUTEK

Kenya : Equity Bank, KWFT, Faulu – KEN, Jamii Bora*, K-Rep, Juhudi Kilimo, PAWDEP*, SMEP, KADET, Opportunity Kenya, BIMAS, MCL*, Micro Africa, RAFOD, Riverbank*, KPOSB

Madagascar : MicroCred – MDG, Otiv Alaotra, Otiv Diana, Otiv Sambava, Otiv Tana, SIPEM, TIAVO, AccèsBanque Madagascar

Malawi : MUSCCO*, OIBM, CUMO, FINCA – MWI, MLF MWI

Mali : CVECA Kita/Bafoulabé, CVECA KORO Pays Dogon*, Jigiyaso Ba*, Kafo Jiginew, Kondo Jigima, Miselini, Nyesigiso, PASECA – Kayes, Soro Yiriwaso, UCCEC GY, CACOEC Sududiawdi

Mozambique : NovoBanco – MOZ, Tchuma, BOM, FCC, Hluvuku, FDM

Niger : ASUSU CIIGABA, COOPEC Hinfani Dosso, KOKARI, MECREF

Nigeria : LAPO, DEC, SEAP, IMFB, AMfB, ICMFB, Alliance MFB

Rwanda : ACB sa, CFE*, COOPEDU-Kigali*, Duterimbere, RML, UNION DES COOPECs UMUTANGUHA, UOB*

Sénégal : ACEP Senegal, CAURIE Micro Finance, CMS, DJOMEK, MEC AFER*, MEC FEPRODES, MECBAS, MicroCred – SEN*, PAMECAS, SEM Fund, U-IMCEC, UMECDES*, ASACASE CPS

Sierra Leone : ARD, GGEM Microfinance Services Ltd., LAPO-SLE*, ProCredit Bank – SLE*

Afrique du Sud : Capitec Bank, SEF-ZAF, Marang*, Opportunity Finance

Soudan : BRAC – SS, PASED, SUMI

Swaziland : FINCORP

Tanzanie : PRIDE – TZA, BRAC – TZA, FINCA – TZA, SEDA, Akiba, IDYDC, Tujijenge*, Mbinga CB, OI – TZA

Togo : CECA, FUCEC Togo, MGPC DEKAWOWO, Mutuelle Akwaba*, WAGES

Ouganda : Centenary Bank, BRAC – UGA, FINCA – UGA, Faulu – UGA, U-Trust, Hofokam*, MED-Net, REDFunds*, MMDCT*, MUL, Madfa SACCO*

Zambie : FINCA – ZMB, CETZAM

* IMF non incluses dans l'évaluation des tendances

Catégorie	Groupe de comparaison	Nombre d'IMF	Définition
Sous-régions	Afrique centrale	22	IMF du Burundi, du Cameroun, de la République centrafricaine, du Tchad, de la RD Congo et du Congo
	Afrique de l'Est	57	IMF de l'Éthiopie, du Kenya, du Rwanda, du Soudan, de la Tanzanie et de l'Ouganda
	Afrique australe	26	IMF de l'Angola, de Madagascar, du Malawi, du Mozambique, d'Afrique du Sud, du Swaziland et de la Zambie
	Afrique de l'Ouest	90	IMF du Bénin, du Burkina Faso, de la Gambie, du Ghana, de la Guinée, de la Guinée-Bissau, du Mali, du Niger, du Nigeria, du Sénégal,
Intermédiation financière (IF)	Aucune IF	23	IMF sans épargne volontaire
	IF faible	39	IMF avec épargne volontaire < 20% des actifs totaux
	IF élevée	133	IMF avec épargne volontaire > 20% des actifs totaux
Portée	Faible	99	IMF dont le nombre d'emprunteurs est inférieur à 10 000
	Moyenne	50	IMF dont le nombre d'emprunteurs se situe entre 10 000 et 30 000
	Étendue	46	IMF dont le nombre d'emprunteurs est supérieur à 30 000
Catégorie institutionnelle	Banque	17	
	Coopérative de crédit	50	
	IFNB	61	
	ONG	55	
	Banque rurale	12	

DÉFINITIONS DES INDICATEURS

CARACTÉRISTIQUES INSTITUTIONNELLES

Nombre d'IMF	Effectifs du groupe
Age	Années d'existence
Total de l'actif	Actif Total, ajusté pour l'inflation, le provisionnement pour prêts irrécouvrables et la radiation de prêts
Bureaux	Nombre (incluant le siège)
Effectifs du personnel	Nombre total d'employés

STRUCTURE DE FINANCEMENT

Capital/ Actif	Total fonds propres ajustés/ Total actif ajusté
Ratio Dettes/ Fonds Propres	Total dettes, ajusté/ Total fonds propres, ajusté
Epargne sur encours de prêts	Total de l'épargne / Encours brut de prêts, ajusté
Epargne sur actif total	Total de l'épargne / Total actif, ajusté
Encours de prêts sur actif total	Encours brut de prêts, ajusté/ Total de l'actif, ajusté

INDICATEURS DE PORTÉE

Nombre d'emprunteurs actifs	Nombre d'emprunteurs avec un prêt en cours, ajusté pour la radiation normalisée de prêts
Pourcentage d'emprunteurs femmes	Nombre d'emprunteurs actifs femmes/ Nombre d'emprunteurs actifs, ajusté
Nombre de crédits en cours	Nombre de prêts en cours, ajusté pour la radiation normalisée de prêts
Encours brut de prêts	Encours brut de prêts, ajusté pour la radiation normalisée de prêts
Solde moyen de crédit par emprunteur	Encours brut de prêts, ajusté/ Nombre d'emprunteurs actifs, ajusté
Solde moyen de prêt par emprunteur/ RNB par habitant	Solde moyen de prêt par emprunteur, ajusté/ RNB par habitant
Solde de prêt moyen	Encours brut de prêts, ajusté/ Nombre de prêts en cours, ajusté
Solde de prêt moyen/ RNB par habitant	Solde de prêt moyen, ajusté/ RNB par habitant
Nombre d'épargnants	Nombre total d'épargnants
Nombre de comptes d'épargne	Nombre total de comptes d'épargne
Épargne	Montant total des comptes d'épargne
Montant moyen d'épargne par épargnant	Total de l'épargne/ Nombre d'épargnants total
Montant moyen d'épargne par épargnant / RNB par habitant	Montant moyen d'épargne par épargnant / RNB par habitant
Montant d'épargne moyen	Total de l'épargne/ Nombre total de comptes d'épargne
Solde d'épargne moyen / RNB par habitant	Solde d'épargne moyen, / RNB par habitant

INDICATEURS MACRO-ÉCONOMIQUES

RNB par habitant	Revenu total généré par les ressortissants d'un pays / Nombre total des ressortissants (World Development Indicators)
Taux de croissance du PIB	Croissance annuelle du total des produits et services sur l'ensemble du territoire d'un pays donné (World Development Indicators)
Taux d'intérêt sur comptes de dépôts	Taux d'intérêt proposé aux clients nationaux pour les dépôts à vue ou à terme (FMI/International Financial Statistics)
Taux d'inflation	Changement dans le cours des prix à la consommation (FMI/International Financial Statistics)
Pénétration des circuits financiers	Masse monétaire comprenant les devises, les dépôts, et les devises électroniques (M3) / PIB, et qui mesure la monétisation de l'économie (FMI/International Financial Statistics)

PERFORMANCE FINANCIÈRE GLOBALE

Rendement de l'actif	Résultat opérationnel ajusté, après impôts/ Montant moyen de l'actif
Rendement des fonds propres	Résultat opérationnel ajusté, après impôts/ Montant moyen des fonds propres
Auto-suffisance opérationnelle	Produits financiers/ (Ch. financières + Dot. nettes aux Prov. pour prêts irrécouv. + Ch. d'exploitation)
Auto-suffisance financière	Produits financiers, ajustés/ (Ch. financières + Dot. nettes aux Provisions pour prêts irrécouvrables + Ch. d'exploitation) ajustées

PRODUITS D'EXPLOITATION

Produits financiers/ Actif	Produits financiers, ajustés/ Actif moyen
Marge bénéficiaire	Résultat opérationnel, ajusté/ Produits financiers, ajustés
Rendement nominal du portefeuille brut	Intérêts, frais et commissions perçus sur le portefeuille de crédits/ Encours de crédits brut moyen, retraité
Rendement réel du portefeuille brut	(Rendement nominal du portefeuille brut - Taux d'inflation)/ (1 + Taux d'inflation)

CHARGES D'EXPLOITATION

Ratio de ch. Totales	(Gastos financieros + Gasto de Provisión para Cartera de Préstamos, neta + Gastos operacionales) Ajustado/ Activo Total Promedio Ajustado
Ratio de ch. financières	Gastos Financieros Ajustados/ Activo Total Promedio Ajustado
Ratio de dotations aux provisions pour prêts irrécouvrables	Gasto de Provisión para Cartera de Préstamos, neta Ajustada/ Activo Total Promedio Ajustado
Ratio de ch. d'exploitation	(Gastos operacionales)/ Activo Total Promedio Ajustado
Ratio de ch. de personnel	Gasto de Personal Ajustado/ Activo Total Promedio Ajustado
Ratio de ch. administratives	Gastos Administrativos Ajustados/ Activo Total Promedio Ajustado
Ratio de ch. d'ajustement	(Resultado operacional neto No Ajustado - Resultado operacional neto Ajustado)/ Activo Total Promedio Ajustado

EFFICIENCE

Ratio de ch. d'exploitation au portefeuille	Charges d'exploitation, ajustées/ Encours brut moyen de prêts
Ratio de ch. de personnel au portefeuille	Ch. de personnel, ajustées/ Encours brut moyen de prêts
Salaire moyen/ RNB par habitant	Montant moyen des ch. de personnel, ajusté/ RNB par habitant
Coût par emprunteur	Charges opérationnelles, ajustées/ Nombre moyen d'emprunteurs actifs, ajusté
Coût par prêt	Charges opérationnelles, ajustées/ Nombre moyen de prêts en cours, ajusté

PRODUCTIVITÉ

Emprunteurs par effectif du personnel	Nombre d'emprunteurs actifs, ajusté/ Effectifs du personnel
Prêts par effectif du personnel	Nombre de prêts en cours, ajusté/ Effectifs du personnel
Emprunteurs par agent de crédit	Nombre d'emprunteurs actifs, ajusté/ Nombre d'agents de crédit
Prêts par agent de crédit	Nombre de prêts en cours, ajusté/ Nombre d'agents de crédit
Epargnants par effectif du personnel	Nombre d'épargnants / Effectifs du personnel
Comptes d'épargne par effectif du personnel	Nombre de comptes d'épargne / Effectifs du personnel
Distribution du personnel	Nombre d'agents de crédit/ Effectifs du personnel

RISQUES ET LIQUIDITÉ

Portefeuille à risque > 30 jours	Capital restant dû pour prêts avec montants échus > 30 jours/ Encours brut de prêts, ajusté
Portefeuille à risque > 90 jours	Capital restant dû pour prêts avec montants échus > 90 jours/ Encours brut de prêts, ajusté
Taux de radiation de prêts	Valeur des prêts radiés, ajustée/ Encours brut moyen de prêts
Taux de pertes sur prêts	Valeur des prêts radiés, ajustée et diminuée des reprises de capital/ Encours brut moyen de prêts
Taux de couverture du risque	Provision pour prêts irrécouvrables, ajustée/ PAR > 30 jours
Actifs non productifs en pourcentage de l'actif total	Caisses et disponibilités bancaires/ Total actif, retraité

BENCHMARKS AFRIQUE SUBSAHARIENNE

(Toutes chiffres sont des médians)

	Sous-régions				
	Afrique	Afrique centrale	Afrique de l'Est	Afrique australe	Afrique de l'Ouest
CARACTÉRISTIQUES INSTITUTIONNELLES					
Nombre d'IMF	195	22	57	26	90
Age	10	11	9	10	11
Total de l'actif	4,994,906	5,278,328	5,930,164	5,422,318	4,034,230
Bureaux	8	6	12	9	7
Effectifs du personnel	88	62	103	128	70
STRUCTURE DE FINANCEMENT					
Capital/ Actif	26%	18%	25%	30%	24%
Ratio Dettes/ Fonds Propres	2.3	3.3	2.4	2.0	2.3
Epargne sur encours de prêts	53%	135%	44%	24%	63%
Epargne sur actif total	35%	60%	25%	15%	44%
Encours de prêts sur actif total	66%	50%	70%	64%	66%
INDICATEURS DE PORTÉE					
Nombre d'emprunteurs actifs	9,143	5,761	14,473	9,652	8,561
Pourcentage d'emprunteurs femmes	57%	34%	55%	62%	63%
Nombre de crédits en cours	9,620	4,727	15,374	9,652	8,561
Encours brut de prêts	2,708,387	1,751,911	3,133,538	2,883,167	2,227,513
Solde moyen de crédit par emprunteur	308	457	216	425	320
Solde moyen de prêt par emprunteur/ RNB par habitant	68%	100%	60%	100%	66%
Solde de prêt moyen	311	559	211	425	320
Solde de prêt moyen/ RNB par habitant	64%	100%	59%	100%	62%
Nombre d'épargnants	18,336	10,096	19,903	10,782	20,305
Nombre de comptes d'épargne	18,434	11,881	19,903	10,782	21,161
Épargne	1,366,283	2,341,841	1,349,501	383,496	1,711,692
Montant moyen d'épargne par épargnant	98	285	59	83	110
Montant moyen d'épargne par épargnant / RNB par habitant	19%	38%	19%	12%	18%
Montant d'épargne moyen	96	301	59	83	105
Solde d'épargne moyen / RNB par habitant	19%	38%	19%	12%	18%
INDICATEURS MACRO-ÉCONOMIQUES					
RNB par habitant	560	1050	370	340	600
Taux de croissance du PIB	6%	3%	8%	6%	5%
Taux d'intérêt sur comptes de dépôts	6%	4%	5%	11%	4%
Taux d'inflation	8%	1%	10%	8%	6%
Pénétration des circuits financiers	28%	19%	21%	23%	33%
PERFORMANCE FINANCIÈRE GLOBALE					
Rendement de l'actif	-1%	-8%	-2%	-1%	0%
Rendement des fonds propres	-2%	-35%	-6%	-4%	2%
Auto-suffisance opérationnelle	108%	104%	110%	105%	110%
Auto-suffisance financière	96%	95%	97%	97%	96%
PRODUITS D'EXPLOITATION					
Produits financiers/ Actif	25%	21%	24%	38%	21%
Marge bénéficiaire	-4%	-5%	-3%	-3%	-4%
Rendement nominal du portefeuille brut	33%	28%	33%	56%	26%
Rendement réel du portefeuille brut	23%	27%	23%	44%	22%
CHARGES D'EXPLOITATION					
Ratio de ch. Totales	28%	43%	28%	37%	23%
Ratio de ch. financières	5%	9%	6%	6%	3%
Ratio de dotations aux provisions pour prêts irrécouvrables	2%	6%	2%	1%	2%
Ratio de ch. d'exploitation	18%	16%	17%	28%	17%
Ratio de ch. de personnel	9%	7%	9%	13%	7%
Ratio de ch. administratives	9%	9%	8%	15%	9%
Ratio de ch. d'ajustement	2%	3%	3%	2%	1%
EFFICIENCE					
Ratio de ch. d'exploitation au portefeuille	33%	29%	28%	49%	28%
Ratio de ch. de personnel au portefeuille	13%	11%	13%	21%	11%
Salaire moyen/ RNB par habitant	10.8	9.2	15.3	17.6	9.2
Coût par emprunteur	134	148	92	200	108
Coût par prêt	132	88	88	174	128
PRODUCTIVITÉ					
Emprunteurs par effectif du personnel	108	58	128	84	108
Prêts par effectif du personnel	109	46	129	84	112
Emprunteurs par agent de crédit	288	239	263	208	392
Prêts par agent de crédit	286	174	267	208	415
Epargnants par effectif du personnel	228	213	198	162	286
Comptes d'épargne par effectif du personnel	243	237	203	162	294
Distribution du personnel	41%	32%	47%	43%	36%
RISQUES ET LIQUIDITÉ					
Portefeuille à risque > 30 jours	5%	7%	4%	5%	5%
Portefeuille à risque > 90 jours	2%	4%	2%	2%	2%
Taux de radiation de prêts	2%	4%	2%	2%	1%
Taux de pertes sur prêts	1%	3%	1%	1%	1%
Taux de couverture du risque	57%	49%	68%	83%	50%
Actifs non productifs en pourcentage de l'actif total	16%	38%	14%	17%	16%

BENCHMARKS AFRIQUE SUBSAHARIENNE						
(Toutes chiffres sont des médians)	Intermédiation financière (IF)			Portée		
	Aucune IF	IF faible	IF élevée	Faible	Moyenne	Étendue
CARACTÉRISTIQUES INSTITUTIONNELLES						
Nombre d'IMF	20	38	120	99	50	46
Age	8	9	11	9	9	13
Total de l'actif	2,119,492	3,472,135	6,160,611	2,093,867	6,469,437	31,254,193
Bureaux	4	6	13	5	14	38
Effectifs du personnel	34	112	104	39	128	416
STRUCTURE DE FINANCEMENT						
Capital/ Actif	36%	45%	21%	29%	29%	20%
Ratio Dettes/ Fonds Propres	1.4	0.9	3.1	2.0	1.9	3.6
Épargne sur encours de prêts	0%	19%	75%	58%	46%	53%
Épargne sur actif total	0%	13%	50%	37%	32%	39%
Encours de prêts sur actif total	75%	68%	63%	60%	67%	67%
INDICATEURS DE PORTÉE						
Nombre d'emprunteurs actifs	4,173	11,583	11,341	3,114	15,600	56,450
Pourcentage d'emprunteurs femmes	70%	70%	52%	48%	69%	63%
Nombre de crédits en cours	4,173	11,602	11,453	3,029	15,600	60,054
Encours brut de prêts	1,677,479	2,160,323	3,189,582	1,355,883	3,746,771	20,629,153
Solde moyen de crédit par emprunteur	212	160	413	395	203	248
Solde moyen de prêt par emprunteur/ RNB par habitant	46%	44%	87%	92%	58%	56%
Solde de prêt moyen	233	158	398	417	218	229
Solde de prêt moyen/ RNB par habitant	60%	44%	82%	89%	60%	55%
Nombre d'épargnants		13,597	28,142	6,474	22,024	115,742
Nombre de comptes d'épargne		14,259	28,626	6,887	22,751	124,890
Épargne		383,496	2,992,647	454,232	1,380,091	10,889,494
Montant moyen d'épargne par épargnant		23	114	108	69	96
Montant moyen d'épargne par épargnant / RNB par habitant		6%	24%	19%	16%	19%
Montant d'épargne moyen		23	113	98	75	96
Solde d'épargne moyen / RNB par habitant		6%	23%	19%	18%	19%
INDICATEURS MACRO-ÉCONOMIQUES						
RNB par habitant	395	395	560	560	430	580
Taux de croissance du PIB	6%	6%	6%	6%	6%	7%
Taux d'intérêt sur comptes de dépôts	9%	8%	5%	7%	6%	5%
Taux d'inflation	9%	8%	7%	8%	8%	7%
Pénétration des circuits financiers	24%	26%	30%	28%	30%	28%
PERFORMANCE FINANCIÈRE GLOBALE						
Rendement de l'actif	0%	-4%	0%	0%	-2%	-1%
Rendement des fonds propres	-1%	-6%	-1%	2%	-6%	-4%
Auto-suffisance opérationnelle	101%	108%	109%	110%	107%	105%
Auto-suffisance financière	86%	91%	97%	96%	93%	100%
PRODUITS D'EXPLOITATION						
Produits financiers/ Actif	38%	29%	23%	28%	24%	24%
Marge bénéficiaire	-17%	-10%	-1%	-4%	-8%	0%
Rendement nominal du portefeuille brut	38%	47%	29%	34%	33%	27%
Rendement réel du portefeuille brut	25%	36%	23%	27%	23%	22%
CHARGES D'EXPLOITATION						
Ratio de ch. Totales	33%	32%	25%	28%	28%	25%
Ration de ch. financières	8%	7%	5%	4%	6%	6%
Ratio de dotations aux provisions pour prêts irrécouvrables	3%	1%	2%	2%	2%	1%
Ratio de ch. d'exploitation	19%	22%	18%	19%	19%	17%
Ratio de ch. de personnel	10%	12%	8%	9%	10%	9%
Ratio de ch. administratives	10%	8%	9%	11%	9%	8%
Ratio de ch. d'ajustement	3%	2%	2%	2%	2%	2%
EFFICIENCE						
Ratio de ch. d'exploitation au portefeuille	41%	36%	29%	35%	30%	24%
Ratio de ch. de personnel au portefeuille	12%	20%	13%	14%	13%	12%
Salaires moyen/ RNB par habitant	17.6	15.5	10.4	9.2	13.3	13.0
Coût par emprunteur	150	121	135	178	116	92
Coût par prêt	200	121	129	179	119	84
PRODUCTIVITÉ						
Emprunteurs par effectif du personnel	133	112	93	67	128	170
Prêts par effectif du personnel	126	112	100	67	122	171
Emprunteurs par agent de crédit	285	258	302	221	337	338
Prêts par agent de crédit	271	258	302	210	327	393
Épargnants par effectif du personnel		138	261	189	226	312
Comptes d'épargne par effectif du personnel		141	267	201	238	313
Distribution du personnel	51%	48%	36%	36%	45%	48%
RISQUES ET LIQUIDITÉ						
Portefeuille à risque > 30 jours	5%	5%	5%	5%	4%	4%
Portefeuille à risque > 90 jours	2%	2%	2%	2%	2%	2%
Taux de radiation de prêts	2%	1%	2%	2%	2%	1%
Taux de pertes sur prêts	1%	1%	1%	2%	2%	1%
Taux de couverture du risque	99%	76%	51%	51%	67%	63%
Actifs non productifs en pourcentage de l'actif total	11%	18%	17%	18%	13%	16%

BENCHMARKS FOR SUB-SAHARAN AFRICA

(Toutes chiffres sont des médians)	Catégorie institutionnelle				
	Banque	Coopérative de crédit	IFNB	ONG	Banque rurale
CARACTÉRISTIQUES INSTITUTIONNELLES					
Nombre d'IMF	17	50	61	55	12
Age	8	11	8	11	16
Total de l'actif	43,265,282	4,190,577	4,447,167	2,671,885	6,168,201
Bureaux	12	9	10	8	5
Effectifs du personnel	307	43	103	65	91
STRUCTURE DE FINANCEMENT					
Capital/ Actif	19%	22%	33%	34%	14%
Ratio Dettes/ Fonds Propres	3.8	2.8	1.9	1.7	6.3
Épargne sur encours de prêts	105%	89%	33%	26%	134%
Épargne sur actif total	61%	60%	24%	16%	71%
Encours de prêts sur actif total	57%	64%	70%	68%	53%
INDICATEURS DE PORTÉE					
Nombre d'emprunteurs actifs	8,712	3,661	13,557	11,229	6,852
Pourcentage d'emprunteurs femmes	44%	39%	57%	80%	38%
Nombre de crédits en cours	11,593	3,661	12,659	11,229	7,319
Encours brut de prêts	21,772,902	2,162,902	3,231,627	1,691,354	2,849,895
Solde moyen de crédit par emprunteur	843	473	290	141	550
Solde moyen de prêt par emprunteur/ RNB par habitant	135%	117%	61%	33%	93%
Solde de prêt moyen	843	525	257	141	512
Solde de prêt moyen/ RNB par habitant	135%	117%	59%	34%	87%
Nombre d'épargnants	84,268	15,556	14,464	12,935	36,487
Nombre de comptes d'épargne	84,268	15,532	16,275	13,214	36,587
Épargne	25,033,620	1,774,074	963,318	450,750	4,897,646
Montant moyen d'épargne par épargnant	138	132	83	53	137
Montant moyen d'épargne par épargnant / RNB par habitant	28%	29%	19%	12%	23%
Montant d'épargne moyen	138	123	88	52	117
Solde d'épargne moyen / RNB par habitant	25%	28%	19%	11%	23%
INDICATEURS MACRO-ÉCONOMIQUES					
RNB par habitant	400	535	370	600	600
Taux de croissance du PIB	7%	4%	7%	6%	6%
Taux d'intérêt sur comptes de dépôts	9%	4%	5%	9%	9%
Taux d'inflation	8%	2%	10%	7%	11%
Pénétration des circuits financiers	28%	27%	21%	31%	34%
PERFORMANCE FINANCIÈRE GLOBALE					
Rendement de l'actif	-1%	0%	0%	-3%	2%
Rendement des fonds propres	-4%	2%	-1%	-5%	21%
Auto-suffisance opérationnelle	106%	110%	112%	102%	122%
Auto-suffisance financière	98%	96%	95%	88%	106%
PRODUITS D'EXPLOITATION					
Produits financiers/ Actif	29%	17%	25%	34%	25%
Marge bénéficiaire	-2%	-4%	-6%	-10%	6%
Rendement nominal du portefeuille brut	34%	22%	28%	42%	42%
Rendement réel du portefeuille brut	26%	20%	22%	34%	28%
CHARGES D'EXPLOITATION					
Ratio de ch. Totales	34%	16%	28%	35%	25%
Ratio de ch. financières	5%	2%	7%	6%	3%
Ratio de dotations aux provisions pour prêts irrécouvrables	3%	1%	2%	1%	1%
Ratio de ch. d'exploitation	22%	13%	18%	25%	19%
Ratio de ch. de personnel	10%	6%	9%	13%	9%
Ratio de ch. administratives	12%	7%	9%	11%	11%
Ratio de ch. d'ajustement	2%	1%	3%	1%	2%
EFFICIENCE					
Ratio de ch. d'exploitation au portefeuille	41%	23%	30%	36%	37%
Ratio de ch. de personnel au portefeuille	19%	10%	12%	20%	17%
Salaire moyen/ RNB par habitant	18.8	9.9	11.6	9.9	8.9
Coût par emprunteur	247	150	138	68	169
Coût par prêt	247	140	138	69	195
PRODUCTIVITÉ					
Emprunteurs par effectif du personnel	58	69	117	151	62
Prêts par effectif du personnel	61	69	113	151	62
Emprunteurs par agent de crédit	209	272	265	316	531
Prêts par agent de crédit	250	272	260	305	531
Épargnants par effectif du personnel	318	267	181	217	314
Comptes d'épargne par effectif du personnel	330	286	186	218	342
Distribution du personnel	28%	30%	47%	51%	18%
RISQUES ET LIQUIDITÉ					
Portefeuille à risque > 30 jours	5%	5%	4%	5%	2%
Portefeuille à risque > 90 jours	1%	3%	2%	2%	1%
Taux de radiation de prêts	1%	2%	2%	1%	3%
Taux de pertes sur prêts	1%	2%	2%	0%	3%
Taux de couverture du risque	51%	47%	68%	62%	58%
Actifs non productifs en pourcentage de l'actif total	21%	16%	14%	15%	20%

ANNEXE : BIBLIOGRAPHIE ET SOURCES DE DONNÉES

Bibliographie

Centre for the Study of Financial Innovation. “Enquête “Peaux de banane” sur la microfinance 2009” Londres : CSFI, 2009.

CGAP. “Enquête 2009 sur les sources de financement de la microfinance : Afrique subsaharienne.” Washington, D.C. : CGAP, 2009.

CGAP. “2009 MIV Survey.” Washington, D.C. : CGAP, 2009.

CGAP. “2009 Overview of Microfinance-Related Legal and Policy Reform in Sub-Saharan Africa.” Washington, D.C. : CGAP, 2009.

Sources de données

Cinq différentes sources de données ont été utilisées pour présenter l’analyse du secteur de la microfinance dans ce rapport :

Enquête 2009 du CGAP sur les sources de financement de la microfinance en Afrique subsaharienne.

Cette enquête annuelle rend compte des portefeuilles de microfinance des principaux bailleurs de fonds et investisseurs. Elle se base sur les données rapportées par 61 bailleurs. Toutes les données utilisées datent de décembre 2008 (sauf pour quelques bailleurs dont l’année fiscale se termine en juin). Certains bailleurs de fonds n’ont pas été en mesure de fournir des données réparties par objet. Dans ces cas, le CGAP a utilisé des sources annexes et ce qu’il a estimé raisonnable pour fournir des estimations fiables de répartition. L’analyse des tendances s’appuie sur les informations fournies par les bailleurs disposant de données relatives aux deux années (décembre 2007 et décembre 2008). S’agissant des IFD, il est possible d’analyser les tendances sur une période de quatre ans. Des ajustements mineurs ont été effectués sur les données de 2007 en fonction des informations supplémentaires obtenues. Sauf mention contraire, l’analyse est basée sur le montant des engagements. Le montant des engagements représente tous les fonds réservés à la microfinance dans tous les projets actifs ou les investissements, qu’ils aient été décaissés ou non. L’encours du portefeuille correspond à tous les fonds décaissés moins les remboursements.

CGAP 2009 MIV Survey. Cette enquête 2009 du CGAP, alimentée par Symbiotics, offre une vision et une analyse très complètes du secteur des véhicules d’investissement en microfinance (VIM). Elle fournit des données et des indicateurs clés sur les tendances du marché et les performances des VIM par groupes similaires ainsi que des informations sur l’environnement, le contexte social et la gouvernance.

CGAP 2009 Overview of Microfinance-Related Legal and Policy Reform in Sub-Saharan Africa.

En 2009, le CGAP a effectué une seconde enquête sur les réformes législatives et réglementaires concernant l’accès aux services financiers dans 48 pays d’Afrique ASS. La méthodologie adoptée pour cette enquête s’appuie sur l’analyse de documents trouvés pour la plupart au moyen de recherches Internet en français, anglais et portugais, avec un minimum de travail complémentaire pour résoudre les ambiguïtés ou confirmer l’exactitude des données. En raison de ces limites méthodologiques, l’enquête n’est pas toujours complète pour tous les pays concernés. Il n’est pas recommandé de se fier à ce rapport pour formuler des conseils juridiques ou prendre des décisions légales ou d’investissement. Djibouti est inclus dans les 48 pays, bien que considéré parfois comme appartenant à la région du Moyen-Orient.

Base de données MIX sur la structure du financement.

En 2008, 131 IMF ont fourni des informations détaillées sur leurs emprunts individuels, en indiquant la source, la devise d’origine, la date d’octroi et d’échéance et le taux d’intérêt du prêt. Les informations de chaque IMF sont confidentielles, mais le MIX a élaboré une analyse globale des types de prêteurs, des coûts et de la maturité des dettes des particuliers en ASS.

MIX Market. L’ensemble de données du MIX provient de 195 IMF en 2008 et d’un ensemble équilibré de données émanant de 164 IMF pour la période 2007-2008. Ces institutions ont été choisies en fonction de leur capacité à fournir des rapports transparents et détaillés. Le rapport analyse cet échantillon en vue d’établir un bilan des performances financières et opérationnelles des IMF. Les données concernant toutes les institutions individuelles incluses dans le rapport sont publiées et régulièrement mises à jour sur le site www.mixmarket.org.

A PROPOS DU MICROFINANCE INFORMATION EXCHANGE:

Le Microfinance Information Exchange (MIX) est le premier fournisseur d'information sur les performances et les acteurs du secteur de la microfinance. Sa mission étant de renforcer le secteur de la Microfinance, le MIX fournit des informations détaillées sur les différents acteurs du secteur que sont les IMF, les bailleurs et investisseurs et les réseaux et associations professionnelles via sa plateforme d'échange d'information MIX Market et ses parutions de rapports benchmarks comme le MicroBanking Bulletin (MBB).

MIX est une ONG fondée par le CGAP (the Consultative Group to Assist the Poor) et financée par le CGAP, Citi Foundation, Deutsche Bank Americas Foundation, Omidyar Network, IFAD (International Fund for Agricultural Development), Bill & Melinda Gates Foundation et autres. Le MIX est une entreprise privée.



Pour en savoir plus, merci de visiter www.themix.org ou écrivez nous à l'adresse info@themix.org

CE RAPPORT A ÉTÉ RENDU POSSIBLE GRÂCE AU SOUTIEN DE:

Groupe consultatif d'assistance aux pauvres (CGAP)

Basé au sein de la Banque mondiale, le CGAP est un centre mondial de ressources sur les normes en matière de microfinance, les outils opérationnels, la formation et les services de conseil. Ses membres (notamment des bailleurs bilatéraux, multilatéraux et bailleurs privés de microfinance) se sont engagés à construire un système financier qui intègre davantage les populations pauvres.



Pour en savoir plus, merci de visiter www.cgap.org